


Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°212 – Avril/Mai 2018



**Carte d'identité,
passeport...
Avant les vacances,
vérifiez leur validité!**

**Ristournes
Eau-Electricité**



Le nouveau T-Roc.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU T-ROC AU GARAGE HERMAND À CÔTÉ DE LA GARE

Et toute la gamme VW et VW Utilitaires



Ets HERMAND S.P.R.L.
OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

La Passion
Mode

VOTRE BOUTIQUE DE PROXIMITÉ À OTTIGNIES
DU 1 AVRIL JUSQU'À 31 MAI
15% DE RÉDUCTION
SUR LA PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

15%
de
Réduction

OTTIGNIES - 010 41 89 00
ESPACE DU COEUR DE VILLE 14 | 1340

lapassionmode@hotmail.com
www.lapassionmode.be

/lapassionmode @lapassion.mode

Un(e) étudiant(e) polyglotte, ça existe?

Qui peut aller rechercher Sacha à l'école ce jeudi?

Plus moyen d'entrer dans la cave! Qui peut m'aider à la ranger?

Un(e) étudiant(e) jobiste de l'UCL peut vous aider!

Des milliers de talents prêts à répondre à votre annonce sur
www.uclouvain.be/jobs

UCL
Université catholique de Louvain

Service d'aide aux étudiants



Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrene

Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies

marie-claire.dufrene@olln.be

Illustrations pages 7 et 8 :

www.freepik.com

Réalisation :

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont – 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin de juin/juillet 2018, dépôt des articles avant le 14 mai et des insertions publicitaires avant le 20 mai.

Couverture :

Avant de commander sa nouvelle carte d'identité, Lynn Baye, d'Ottignies, a testé le photomaton de la Ville.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Par le biais de ce Bulletin, j'ai voulu vous offrir une source d'informations précieuses sur les missions de notre service Démographique.

Afin de permettre une meilleure accessibilité à tous les citoyens, deux pôles existent sur notre territoire. Les services Etat civil et Population vous accueillent dans les bureaux situés à l'Espace du Cœur de Ville à Ottignies et depuis fin 2013, l'antenne Population-Passeports et le service des Etrangers vous rejoignent au 1^{er} étage du nouveau bâtiment communal situé à la voie des Hennuyers à Louvain-la-Neuve. Nous veillons constamment à la qualité de l'accueil et à l'agencement des locaux pour le confort des usagers et de notre personnel. Depuis 2015, nous avons également une nouvelle salle des mariages située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Elle peut accueillir 150 personnes lors des cérémonies et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les 19 employés de l'Etat civil, de la Population et du service des Etrangers sont quotidiennement au service des citoyens de notre ville, pour établir les actes dans le cadre notamment des naissances, divorces et décès. Ils gèrent les dossiers de mariage, les contrats de cohabitation légale, effectuent les domiciliations, délivrent les passeports, les extraits de casier judiciaire, les permis de conduire...

Comme la législation en la matière évolue constamment et que l'aire du numérique vous permet d'obtenir des documents en ligne par le biais de notre site internet «www.olln.be», il nous semblait essentiel de vous informer sur les différentes formules possibles afin de vous faire gagner du temps.

Dans ce dossier, nous abordons également d'autres thématiques qui nous touchent tous comme les dernières volontés, les dons d'organes, les déclarations anticipées relatives à l'euthanasie. Nous veillons toujours à faire preuve de la plus grande dignité pour les inhumations et la dispersion des cendres. Un point est également fait sur la gestion de nos 6 cimetières communaux. Nous faisons le maximum pour gérer au mieux les espaces mais malheureusement des assainissements s'imposent par manque de places. Nous évoquons, par conséquent, les différentes possibilités qui s'offrent aux familles qui n'ont pas fait l'acquisition d'une concession lors du décès d'un proche.

Je reste, bien entendu, à votre écoute et à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement.

Annie Galban – Leclef,
Votre échevine de l'Etat civil et
de la Population.



| | | | |
|-------------------------|----|-----------------|----|
| • Service démographique | 5 | • Environnement | 29 |
| • Nouvelles de la Ville | 13 | • Culture | 34 |
| • Social | 21 | • Sport | 37 |
| • Encart enseignement | | • Loisirs | 40 |
| • Police | 27 | • Tribune libre | 45 |



RÉOUVERTURE

Le cœur de soie

Lingerie, corseterie et balnéaire

NOUVEAU LA MARQUE **SANETTA** (PREMIERS SOUTIENS EN COTON POUR LES JEUNES FILLES)
A PARTIR DU MOIS DE JUIN LA MARQUE **EMPREINTE** VIENDRA ENCORE ÉLARGIR NOTRE ASSORTIMENT

J'AIMERAIS ÉGALEMENT REMERCIER LA SOCIÉTÉ CDC BOIS ET LES MAGASINS DECOUX POUR
CETTE MAGNIFIQUE RÉALISATION

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER POUR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS

PASCALE DOBBELAERE

Le Cœur de Soie
Espace du Cœur de Ville, 24 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.coeurdesoie.be - 010 41 44 71

En ligne aussi

Le service démographique vous reçoit le lundi après-midi (de 12h30 à 19h) et tous les matins des autres jours de la semaine (de 8h30 à 12h30).

« Nos bureaux d'Ottignies (NDLR: pas l'antenne de Louvain-la-Neuve) sont également ouverts le samedi, de 9 à 12h, sauf en juillet et en août », précise la responsable du service Dominique Gustin. « Venez idéalement entre 9h30 et 10h30, c'est le moment où il y a le moins de monde. »

Beaucoup de démarches sont gratuites; de nombreux documents sont délivrés/envoyés gratuitement.

Consultez notre site internet www.olln.be / guichet électronique (coin supérieur droit) avant de vous déplacer. Vous y trouverez la liste des documents que vous pouvez commander en ligne, voire vous faire envoyer gratuitement.

Le service démographique comporte quatre cellules :

Etat civil: 010 / 43 61 20.
etatcivil@olln.be

Population: 010 / 43 61 30.
population@olln.be

Permis de conduire - Casier judiciaire: 010 / 43 61 40.
casierjudiciaire@olln.be

Espace du Cœur de Ville, 2
1340 Ottignies.

Etrangers - Population - Passeports à LLN:

010 / 43 61 50.
antennelln@olln.be
Ni Etat civil, ni permis de conduire.

Antenne administrative
Voie des Hennuyers, 1
1848 Louvain-la-Neuve.

Le service Population d'Ottignies délivre les attestations « Student at work » aux étudiants.

Les employeurs y voient le nombre d'heures de travail déjà prestées par les candidats jobistes.

Emmenez votre carte d'identité et votre code PIN.

Le service Population assure la délivrance des cartes de riverain (2 cartes gratuites par ménage, 10€ pour un duplicata), de courtoisie ou de visiteur (40€/10 cartes) pour le stationnement dans la zone bleue de Louvain-la-Neuve.

Emmenez tous les papiers relatifs aux véhicules concernés, en plus de vos documents d'identité.

Pour une déclaration de cohabitation légale (15€), prenez rendez-vous: 010 / 43 61 30
population@olln.be

Les mariages sont célébrés le vendredi de 14h30 à 15h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Les frais s'élèvent à 30€, carnet de mariage compris.

Comptez 180€ de plus pour un mariage le samedi après-midi (tous les samedis après-midi de juin à septembre inclus; en dehors de cette période « d'affluence », uniquement les 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois).

Après un déménagement, vous ne devez plus faire changer votre adresse sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule. Lorsque vous déclarez votre déménagement auprès de la commune, l'adresse est adaptée automatiquement dans la banque de données de la Direction Immatriculation des Véhicules (DIV) du SPF Mobilité & Transports.

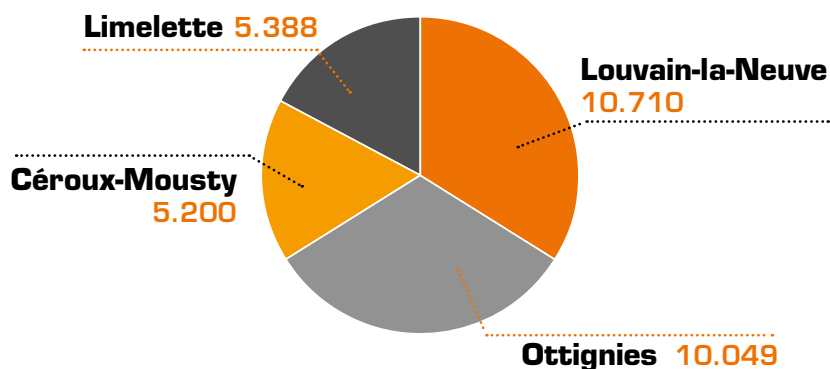
L'ancienne adresse reste sur le certificat d'immatriculation, les services de contrôle consultent la banque de données pour obtenir l'adresse correcte.

Toute personne qui déménage vers l'étranger (et donc n'est plus inscrite officiellement dans une commune belge) doit retourner sa plaque d'immatriculation belge à la DIV, dans les 15 jours, par La Poste ou via les antennes de la DIV.



Statistiques 2017

Notre Ville comptait **31.347** habitants au **31 décembre 2017** :



Nombre de naissances d'enfants domiciliés dans notre ville : **303**

Nombre de décès de personnes domiciliées dans notre ville : **270**

Nombre de mariages célébrés à Ottignies : **105**

Nombre de divorces : **68**

Transgenre

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez faire modifier - gratuitement, au service Etat civil - votre enregistrement de sexe et votre prénom, sans condition médicale.

La procédure se fait en deux étapes : la première, pour rentrer votre déclaration de volonté ; la seconde, au minimum trois mois plus tard et au maximum six mois plus tard, pour confirmer votre première déclaration.

Dans notre Ville, entre 2004 et 2018, trois demandes ont été introduites.

« La loi de 2004 exigeait une procédure médicale lourde. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », indique Dominique Gustin, responsable du service.



SPF Justice : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/personnes_et_familles/transgenres

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes : <http://igvm-iefh.belgium.be/fr>

Maison Arc-en-Ciel à Ottignies : <http://macbw.be/>

Reconnaissance frauduleuse

Après les mariages de complaisance, un nouveau phénomène a vu le jour : les reconnaissances de complaisance.

Le législateur a voulu lutter contre les « bébés papiers ». Une nouvelle loi (du 19 septembre 2017) est entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier.

Dorénavant, toute reconnaissance doit avoir fait l'objet d'une déclaration de reconnaissance préalable. Lors de cette déclaration, l'officier de l'État civil doit pouvoir disposer de plusieurs documents, notamment l'acte de naissance des parents.

Suivant les circonstances, la reconnaissance peut être actée, refusée ou faire l'objet d'une surséance pour permettre un complément d'enquête. Cette décision est de la compétence de l'officier de l'État civil.

Elections communales et provinciales

Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 14 octobre. Toutes les informations (les conditions pour voter, le vote par procuration...) seront publiées dans le Bulletin communal de juin. www.oln.be

Les candidats volontaires au poste d'assesseur ou de président de bureau peuvent adresser leur demande dès à présent : elections@oln.be

Avant de partir en vacances



Assurez-vous que vos documents sont toujours valides !

Carte d'identité

En procédure classique, une carte d'identité s'obtient en 15 jours. Elle coûte 20,80€ pour les Belges de plus de 12 ans (valable 6 ans pour les 12-18 ans, 30 ans pour les plus de 75 ans, 10 ans pour les autres) et 10,10€ pour les Belges de moins de 12 ans (Kid-ID, valable 3 ans).

Les cartes d'identité peuvent être délivrées en urgence. Dans les locaux de l'administration communale: 103€ (72 heures), 147€ (48 heures); à Bruxelles: 115€ (24h). Quel que soit l'âge.

La Kid-ID n'est pas obligatoire, sauf si l'enfant est amené à quitter la Belgique (même pour se rendre en Europe, même pour une excursion d'un jour!). La présence de l'enfant est obligatoire lors de la commande de la carte (pas lors de sa livraison).

Vous souhaitez effectuer une démarche sur «Tax on web», «My pension», «Mon dossier»... et vous avez oublié votre code PIN? Pour éviter de faire la file à l'administration communale, rendez-vous sur le site www.ibz.rn.fgov.be et demandez un nouveau code PUK. Avec celui-ci, vous pourrez obtenir un nouveau code PIN au service Population.

Passeport

En procédure classique, un passeport s'obtient en 10 jours. Il coûte 39€ pour les mineurs (-18 ans, valable 5 ans), 79€ pour les autres (valable 7 ans).

Comme les cartes d'identité, les passeports peuvent être délivrés en urgence (24h): 225€ pour les mineurs, 260€ pour les autres.

Attention: certains pays exigent que le passeport soit valable encore plusieurs mois après la date de fin du séjour. Renseignez-vous sur www.diplomatie.be (rubriques «Voyager à l'étranger», «Documents de voyage»).

Depuis le 1^{er} janvier, tout citoyen belge inscrit dans un consulat à l'étranger peut faire une demande de passeport dans une commune belge (auparavant, cette compétence était provinciale).

Autorisation parentale

Certains pays exigent que les mineurs soient munis d'une autorisation parentale, s'ils voyagent sans leurs parents. 3€.

Photos

Les photos d'identité ne doivent pas dater de plus de 6 mois. Le visage doit représenter entre 70 et 80% de la surface de la photo, l'expression du visage doit être neutre (bouche fermée, pas de sourcils froncés, pas de sourire), le fond doit être clair/uni/sans ombre, la tête doit être entièrement visible, sans «accessoire» excepté pour des raisons médicales ou religieuses.

Un photomaton est disponible dans les locaux de l'administration à Ottignies, prévoyez 6€ (billet ou pièces). En cas de doute/difficulté, demandez l'aide d'un employé.

Vous pouvez récupérer votre photo après que celle-ci ait été scannée.

Perte ou vol de documents

Une déclaration de perte de carte d'identité se fait à la commune tandis qu'une déclaration de vol se fait à la police.

En cas de perte ou de vol d'un passeport/d'un permis de conduire, la déclaration se fait à la police.

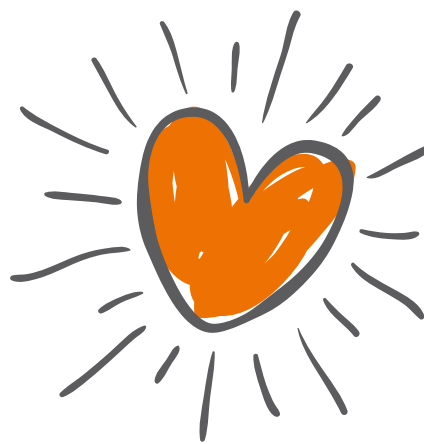
De nouveaux documents doivent alors être commandés, aux tarifs mentionnés plus haut.

« Mon dossier »

L'application en ligne du SPF Intérieur « Mon dossier » vous permet de télécharger et imprimer un certificat de résidence, une composition de ménage, un certificat de vie...

Vous n'êtes plus obligé(e) de vous déplacer à l'administration communale pour obtenir ces documents, lesquels disposeront d'un cachet électronique du Registre national (même valeur juridique que les documents délivrés par la Ville).

Procédure: disposer de votre carte d'identité électronique, d'un lecteur et de votre code PIN, accéder à « Mon dossier » au moyen de votre carte eID sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be>, introduire votre code PIN et choisir le document souhaité.



Nous sommes tous concernés

Don d'organes, dernières volontés... officialisez vos souhaits. Parlez-en aussi en famille.

Déclarations anticipées relatives à l'euthanasie

Vous pouvez remplir - gratuitement - un formulaire de déclaration anticipée relative à l'euthanasie. Celui-ci peut être obtenu à l'administration ou via le guichet électronique.

Il y est précisé que dans le cas où vous ne seriez plus en état d'exprimer votre volonté, vous souhaitez qu'un médecin applique l'euthanasie si vous répondez à toutes les conditions fixées dans la loi de 2002.

Le document doit comporter les coordonnées complètes et signatures de deux témoins dont l'un d'entre eux au moins n'a aucun lien de parenté avec vous. Vous pouvez mentionner aussi toutes les personnes de confiance que vous souhaiteriez voir impliquées dans la procédure.

Pour être acté - encodé sur le site du Service Public Fédéral (SPF) Santé- le document doit être déposé à l'administration communale en votre présence. La présence des témoins n'est pas requise, mais le document doit être signé par tous à la même date.

La déclaration reste valable 5 ans. Après quoi, vous devez penser vous-même à la renouveler (vous n'êtes pas convoqué).

La Ville acte une centaine de demandes de ce type, chaque année.

Déclarations de don d'organes

Chaque année, des patients meurent faute d'avoir reçu un organe adéquat, car la demande reste toujours plus importante que l'offre. En faisant don de vos organes (il s'agit ici de dons « post-mortem », après votre mort), vous pouvez sauver une vie.

Si chaque citoyen est un donneur potentiel, les médecins hésitent à prélever les organes lorsque les familles s'y opposent. Si vous signez le formulaire, vous devenez un donneur déclaré et dès lors, personne ne peut s'opposer au prélèvement.

Compléter le formulaire qui spécifie votre accord prend deux minutes et c'est évidemment gratuit! Votre volonté sera transmise à une banque de données centrale, obligatoirement consultée quand un prélèvement d'organes ou de tissus est envisagé.

Dans notre ville, 1725 personnes se sont déclarées « donneuses » (63 en 2015, 73 en 2016, 100 en 2017), c'est très peu. Par manque d'informations? Ou parce que la démarche exige de se rendre à l'administration communale?

Une sensibilisation aura lieu à l'occasion des élections d'octobre: présence du formulaire dans les bureaux de vote, permanence « don d'organes » au bureau central (Cœur de Ville d'Ottignies).

Un projet de loi devrait bientôt permettre l'enregistrement en

ligne, grâce à la carte d'identité électronique.

www.health.belgium.be/fr/sante

Dernières volontés

Vous pouvez faire enregistrer - gratuitement - vos dernières volontés. Ainsi, pas de risque que celles-ci ne soient pas respectées, au moment de votre décès. 121 habitants l'ont fait en 2017 (pour 109 en 2016 et 86 en 2015).

Le formulaire vous permet de préciser si vous souhaitez être inhumé ou incinéré. Dans ce 2^e cas, vous pouvez aussi mentionner ce que vous souhaitez qu'il adienne de vos cendres: inhumées dans un cimetière ou un autre lieu, placées dans un columbarium au cimetière ou conservées dans un autre lieu, dispersées sur la pelouse de dispersion du cimetière, dispersées en mer territoriale belge, dispersées à un endroit autre que le cimetière ou la mer territoriale. Vous pouvez aussi y mentionner votre choix en matière de rite, cérémonie et culte.

Parlez de vos souhaits à vos proches, car l'encodage au registre national ne garantit le respect que de la première partie du document (inhumation ou crémation, avec conservation ou dispersion des cendres).

Gardez une copie du formulaire avec votre carte d'identité.

Casier judiciaire

En décembre 2014, nous vous révélions que 10% des habitants de notre ville avaient un casier judiciaire positif (avaient été condamnés, au tribunal). Et chacun des 3500 casiers recensés à la Ville comptait entre 1 et 30 condamnations, 5 en moyenne. Dans 90% des cas, il s'agissait d'infractions de roulage.

Désormais, nous ne pouvons plus vous fournir de statistiques à ce sujet. Les dossiers de tous les citoyens domiciliés en Belgique sont regroupés au sein du «Casier judiciaire central», lequel dépend du Service Public Fédéral (SPF) Justice.

«Nous ne recevons plus les nouvelles condamnations de nos habitants, c'est une amélioration en terme de respect de la vie privée», explique Laurent Reyter, agent administratif. «Nous conservons les 3500 dossiers existants, qui ne sont donc pas mis à jour et qui disparaîtront deux ans après le

décès des personnes concernées. Peu à peu, nous réduirons ainsi nos archives.»

Extraits gratuits

Besoin d'un extrait du Casier? C'est toujours à la Ville que vous devez vous adresser. Soit via le guichet électronique (l'envoi de l'extrait à votre domicile est gratuit), soit en vous rendant dans les locaux de l'administration (au Cœur de Ville d'Ottignies ou à l'antenne de Louvain-la-Neuve).

«Il existe différents modèles, pour des usages différents. Soyez donc précis lors de votre commande. Si l'extrait doit servir dans le cadre d'une recherche d'emploi, précisez la fonction pour laquelle vous postulez. Les modèles sont décrits sur le site internet de la Ville.»

Tous les extraits sont délivrés gratuitement et immédiatement.

Pour un «modèle C» (en vue d'un emploi en contact avec des

mineurs), le délai de livraison est de 4 jours si la commande se fait en ligne. Pour l'obtenir directement, rendez-vous - en personne - à la commune.

«La réglementation a changé pour les habitants qui doivent remettre un extrait du Casier à une autorité étrangère. Ils ne doivent plus se rendre à Bruxelles. Nous pouvons leur remettre le document, mais celui-ci doit être signé par le bourgmestre ou son représentant légal. Il faut donc compter entre 3 jours et une semaine de délai.»

Les étrangers qui séjournent en Belgique mais n'y sont pas domiciliés, ou les citoyens «radiés d'office», doivent s'adresser au Casier judiciaire central pour toute demande d'extrait.

Par ailleurs, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que le Certificat de Moralité n'existe plus. Il a été remplacé par l'extrait relatif aux débits de boissons. ■

Permis de conduire

Si les permis de conduire actuels ressemblent à une carte bancaire (format et matière), les anciens permis, en version papier, demeurent valables jusqu'au 19 janvier 2033.

Les anciens modèles doivent être remplacés s'ils sont abîmés ou si vous êtes méconnaissable sur la photo. Il n'y a pas d'obligation légale, mais en cas de contrôle, la police vous invitera à vous présenter au commissariat avec un nouveau permis.

On peut comprendre que les habitants ne se pressent pas pour renouveler leur sésame : il leur en coûtera 30€ (20€ de coût de fabrication et 10€ de taxe communale) pour un permis valable 10 ans. Il faut compter entre trois jours et une semaine, pour l'obtenir.

«Si vous disposez d'une carte d'identité ou d'une carte de séjour délivrée sur le territoire belge, il n'est pas nécessaire d'apporter une photo pour le permis de conduire. On utilise celle qui se trouve sur la carte», informe Laurent Reyter, agent administratif. «Seuls les étrangers doivent apporter une photo.»

En tant que ville universitaire, Ottignies-Louvain-la-Neuve traite beaucoup de demandes d'échange de permis étrangers (hors Europe). Il faut compter un délai de minimum 8 semaines, le temps pour la police fédérale de vérifier l'authenticité du permis d'origine.

«En cas de doute, le demandeur devra repasser les tests écrit/pratique, afin de démontrer son aptitude à conduire.»

Si vous vous rendez à l'étranger (hors Europe), renseignez-vous auprès de votre agence de voyage, ou à l'ambassade du pays d'accueil, pour savoir si votre permis européen est reconnu par celui-ci. S'il ne l'est pas, vous pouvez demander à obtenir un permis international. Celui-ci est valable 3 ans et coûte 30€. Apportez une photo d'identité récente. Le délai d'obtention est de 2 à 4 jours.

Le service Permis de conduire gère aussi la validation des guides choisis par les candidats conducteurs, pour l'apprentissage. Le Gouvernement wallon a approuvé le projet de réforme de l'examen et de la formation du permis de conduire, mais les nouvelles dispositions relatives aux guides ne devraient pas entrer en vigueur avant le mois de juillet. ■



www.olln.be (services communaux, démographie, permis de conduire)
www.goca.be (nouvel examen et formation pour le permis de conduire)
<https://mobilier.belgium.be/fr> (Service Public Fédéral (SPF) Mobilité)



Assainissement de nos cimetières



Le cimetière de Blocry.

On ne peut pas agrandir éternellement nos cimetières. Régulièrement, des parcelles sont assainies, pour pouvoir accueillir de nouveaux défunts. Le travail vient d'être fait, à Blocry.

Le cimetière de Blocry a été fermé du 16 au 26 février. Cadenassé, même. Et occulté.

La cause : les travaux d'assainissement commandés à une entreprise spécialisée, pour récupérer de l'espace dans le cimetière.

« On ne peut pas agrandir éternellement les cimetières. Il est prévu d'y effectuer un roulement sur les espaces dédiés aux fosses ordinaires (qui peuvent être reprises après 5 ans) », explique le chef fossoyeur Gabriel Amant. « Nous l'avons fait à Ottignies il y a quelques années ; à Mousty au début 2017, pour une vingtaine de tombes. »

A Blocry, il s'agissait d'un assainissement d'ampleur : 300 sépultures occupées depuis les années 1950 jusqu'au début des années 90 (beaucoup plus longtemps que les 5 ans annoncés). Les ouvriers chargés de ce travail ont procédé au tri (bois, métaux, plastiques, tissu...), comme l'impose la réglementation.

« Il s'agit d'un travail insalubre, mais qui se fait dans le respect des défunts », assure Gabriel Amant. « Les machines sont manipulées délicatement, pour récupérer tous les restes de dépouilles et les déposer dans l'ossuaire commun. Les familles qui n'ont pas souhaité acquiescer de concession pourront continuer à se recueillir à cet endroit. »

Exhumation possible mais coûteuse

L'assainissement a fait l'objet d'une campagne d'affichage de plus d'un an, à cheval sur deux Toussaint. Il a été annoncé à l'entrée du cimetière et devant chacune des sépultures concernées. Les familles ont pu décider de faire exhumer le corps de leur défunt (par l'entreprise de pompes funèbres de leur choix) pour le faire incinérer ou inhumer dans un espace concédé. Une quinzaine ont fait ce choix.

« C'est une décision coûteuse. Une concession en pleine terre coûte 500€ - et 1500€ dans un caveau - pour 30 ans », explique la responsable du service Démographique Dominique Gustin. « Il faut y ajouter les frais d'exhumation : un millier d'euros, suivant l'entreprise de pompes funèbres qui effectue le travail. Nous conseillons aux citoyens de demander plusieurs prix, car ceux-ci peuvent varier du simple au double. En cas d'incinération, un médecin assermenté doit examiner les restes de la dépouille, pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de pacemaker. »

Dominique Gustin évoque aussi les frais d'un nouveau cercueil, dans les deux cas.

« Le déplacement vers l'ossuaire, lui, est réalisé aux frais de la Ville. Les familles n'ont rien à payer. »

Quant aux pierres tombales et

autres souvenirs, les familles sont invitées à les récupérer. Dans la pratique, peu le font. Le service Travaux se charge alors de les faire recycler. ■

Humusation : pas autorisé

En cas de décès, seules l'inhumation et l'incinération sont légalement possibles (législation wallonne).

Le processus d'humusation proposé par la Fondation Métamorphoses - par lequel les dépouilles mortelles, enveloppées dans un compost de broyats de bois d'élagage, se transforment en humus sain et fertile - n'est donc pas autorisé.

« Plusieurs de nos échevins ont fait part à la Région de leur volonté de voir notre Ville être pilote, pour tester cette méthode », annonce Dominique Gustin. « Le ministre des Pouvoirs locaux en a pris note, mais a annoncé qu'une modification de la législation n'était pas envisageable sans études sérieuses. L'humusation pourrait être moins écologique qu'il ne semble à première vue. Outre la problématique des prothèses et autres dispositifs d'assistance (pacemakers...), il faudrait analyser les risques de pollution chimique due aux médicaments, voire radioactive due aux traitements par radiothérapie. »

Les citoyens qui se sont présentés au service Etat civil en mentionnant l'humusation, sur le formulaire des dernières volontés, se sont donc vu opposer une fin de non-recevoir.

Monuments historiques

Notre service en charge du Patrimoine et le Cercle d'histoire local « Chago » sont occupés à recenser les sépultures d'intérêt historique, dans nos cimetières, dans le but de les faire classer par la Région. A ce moment, c'est la Ville qui deviendra responsable de leur entretien.



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

New Taxis de la Dyle sprl

5
véhicules
de 4 et 7 places



Egalement courriers et petits colis express



0473/51 03 95

www.newtaxisdelaydyle.be - info@newtaxisdelaydyle.be

SECURITY CENTER

CH. ROUZEEUW

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

LE MEILLEUR
PRIX
LA QUALITE
DU SPECIALISTE
COMPRISE

- PLAFONNAGE
- TOITURE
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- OUTILLAGE
- ISOLATION
- GROS-OEUVRE
- BOIS/PANNEAUX
- MENUISERIE INTERIEURE
- CARRELAGE/SANITAIRE

BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

SHOWROOM du lun. au ven.
de 8h30 à 18h sam. de 8h30 à 13h
COMPTOIR MATERIAUX du lun. au ven.
de 6h30 à 18h sam. de 8h à 13h

Chaussée de Wavre 362, 1390 Grez-Doiceau
T +32(0)10/84.15.28 | infogrez@bigmat.be
www.bigmatgrez.be

FD

FUNÉRAILLES **DEBROUX** SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be

Tél : 010/ 41 42 91

enfin la boutique
qui pense à nous et nos rondeurs
à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tous styles de vêtements féminins du 44 au 66

Boutique ouverte
du lundi au samedi
de 10h à 16h30 et le
jeudi de 10h à 18h30



enfin
MA BOUTIQUE GRANDS TAILLES

Espace Cœur de Ville, 10 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél: 010 43 91 60 / Email: contact@enfin.shop
www.enfin.shop (bientôt disponible)
(anciennement grandestailles.net)

Opticien - Optométriste



Examen de la vue Lentilles de contact

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.

Espace de coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be



Clairdevue



Crédits
Placements
Assurances

AGENCE DEWÈRE-LEMAIRE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances



ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - nd2l@recordbank.be

TOUS NOS PARTENAIRES À VOTRE DISPOSITION POUR TROUVER LA MEILLEURE SOLUTION



CREDIMO



Carnet Familial

Naissances

Buregeya, Maniriho 01/12
 Buregeya, Ishimwe 01/12
 Nicolas, Anaïs 02/12
 Almonte, Elia 04/12
 Almonte, Sofia 04/12
 Donoso Jadot, Achille 04/12
 Pongi Khandi,
 Marie-Corinne 04/12
 Zeriouh, Jaber 05/12
 Palraj, Kashyap 05/12
 Tsasa,-Nsasi, Dan 07/12
 Afelkay, Yacoub 07/12
 Pacini, Emmanuelle 07/12
 Nzinga Masiala Gad
 Gaed, Mattéo 08/12
 Declerc, Ailynn 10/12
 Arnalsteen, Louisa 11/12
 Coenraets, Maya 11/12
 Marneffe, Ethan 12/12
 Lorenzo Lopez, Teo 12/12
 Lejeune, Chloé 12/12
 El Mkhtrioui, Yanis 12/12
 Hanquet, Octave 13/12
 Orgias van Gameren,
 Louise 13/12
 Boonen, Célestine 16/12
 Bahnini, Ismail 19/12
 Saint-Paul, Alice 22/12
 Robert, Aurélien 24/12
 Rouquet, Rose 24/12
 Beauprez, Gaspard 24/12
 Sajin, Eleanore 26/12
 Deplanque, Daniel 27/12
 Nouidei, Moatasem 28/12
 Copiello, Emma 30/12
 Rousseau, Lola 30/12
 Sépult, Victoria 03/01
 Riani, Wissam 04/01
 Li, Feifan 05/01
 Bouffioux, Ina 05/01
 Lafantaisie, Nils 06/01
 Famrée Fastré, Mathis 06/01
 Styskalik, Antonin 07/01
 Marchal, Manon 09/01
 Almasri, Sami 09/01
 Feljan, Amelie 10/01
 Chorfi, Tesnym 11/01
 Ngbua Wonza, Adèle 13/01
 Willemyns, Jade 18/01
 Vandeloise, Sasha 20/01
 El Bouhali, Lina 20/01
 Sheppard, Nell 22/01
 Biron, Alix 24/01

Décès

Muraille, Anne 01/12
 Martens, Fredy 02/12
 Wiseur, André 02/12
 Vanantwerpen, Marie
 we De Bock 05/12
 Dupuis, Jean 06/12
 Wauthier, Jeannine
 we Leunis 08/12
 Giacira, Nunzio 08/12
 Persyn, Janine
 we Desmarez 10/12
 Pilet, Maryse 10/12
 Vanden Broeck, Roger 11/12
 Debuyst, Jean-Marie 12/12
 Sano, Denise
 we Danguy 14/12
 Aerts, Jean 14/12
 Vancrombreucq, Fernand 15/12
 Hottat, Christiane
 épouse Renier 15/12
 Carlier, Letizia 16/12
 Fontaine, Marcelle
 we Anciaux 17/12
 Poupeler, Gommaire 17/12
 Guebelle, Anne-Marie
 épouse Xhonneux 18/12
 Van den Bergh, Simonne
 we Goodwin 19/12
 Satinet, Alice
 we Haube 20/12
 Ficherouille, Maria
 épouse Jacob 22/12
 Gérard, Edgard 23/12
 Vanderlinden, Joëlle
 épouse Morandini 23/12
 Duby, Huguette
 we Driesen 24/12
 De Koning, Angela
 we Vanden Bemden 25/12
 Guilmot, Yolande 26/12
 Van der Linden, Carlos 28/12
 Vanderhoeft, Jozef 28/12
 Degreef, Luc 28/12
 Bertrand, Marc 02/01
 Warzée, Josiane
 we Bertrand 03/01
 Vandevelde, Elise
 we Delpierre 04/01
 Delvaux, Georgine
 we Vanderseypen 04/01
 Heyndrickx, Lucien 04/01
 Tuts, Emilie
 we Perremans 05/01

sDermaux, Blanche
 we Manche 05/01
 Everaert, Rogerius 05/01
 De Schryver, Marc 05/01
 Demaret, Serge 06/01
 Clement, Florius 07/01
 Dandoy, Elisabeth
 we Metens 08/01
 Bockstaël, Jean 12/01
 De Waersegger, Marie 15/01
 Vermeiren, Anne
 we Werrell 18/01
 Burlet, Marcelle
 we Loetens 19/01
 Mathon, René 19/01
 Le Paige, Emmanuel 20/01
 Scarafia, Micheline 21/01
 Hendricx, Mady
 we Verleyen 21/01
 Lambert, Annie
 we Lefèvre 23/01
 Festjens, Simone
 we van der Dussen de
 Kestergat 28/01
 Stainier, Françoise 28/01
 Mountasir, Mohamed 30/01
 Adam, Georges 31/01
 Verkaeren, Jean 31/01



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 23 janvier.

La longue minute de silence en souvenir de la conseillère Yolande Guilmot, décédée le 26 décembre (dont la place est tristement vide), et de l'ancienne conseillère Gina Delvaux, décédée le 4 janvier, est chargée d'émotion.

Avant ce moment de recueillement, les représentants de chaque groupe politique rappellent comment Yolande et Gina étaient toutes deux extrêmement dévouées - dans la vie politique et associative - et très attachantes.

Gestion Centre Ville

Le Premier échevin Cedric du Monceau présente l'action de l'ASBL Gestion Centre Ville (GCV), dont le budget total s'élève à 757.000€, avec une subvention communale de 62.860€. La GCV coordonne les différents acteurs de Louvain-la-Neuve pour mener des missions de propreté, coordonner les marchés hebdomadaires, organiser Louvain-la-Plage et Louvain-la-Neige, réfléchir à l'avenir de la place des Wallons...

Les conseillers approuvent la subvention de la Ville. Néanmoins, la minorité continue de regretter qu'il n'existe pas d'équivalent pour Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty.

L'échevin évoque les réunions organisées avec l'association des commerçants du Douaire. Il plaide pour la création d'une association qui couvre l'ensemble de la vallée de la Dyle, Court-Saint-Etienne compris.

Crèche Les Tournesols

Les points sont votés rapidement, à l'exception de la subvention (53.000€) à la crèche parentale «Les Tournesols» de Limelette. Chaque année, le conseiller Jacques Otlet dénonce le financement de ce type de structure. En partant du budget annuel et du taux d'occupation, il calcule que la

subvention communale s'élève à 4416,6€ par enfant accueilli aux Tournesols. Le total des subventions publiques (ONE, Forem, sécurité sociale...) atteint 188.000€, soit 15.666€ par enfant! Il considère que le traitement est inégal entre les parents qui ont la chance d'obtenir une place dans ce type de structure et les autres, qui doivent se rabattre sur une crèche privée. «*J'ai toujours plaidé pour une subvention aux personnes plutôt qu'aux briques!*», rappelle-t-il.

Le président du Conseil Hadelin de Beer de Laer qualifie le raisonnement d'intéressant (la subvention aux personnes plutôt qu'aux briques) mais la commune n'a pas de prise sur les subventions de l'ONE.

L'échevine en charge de la Petite enfance Julie Chantry explique que la Ville soutient la crèche parentale de Limelette parce qu'elle en est le pouvoir organisateur. Le fait qu'il soit demandé aux parents de s'investir dans son fonctionnement ne permet pas de faire une économie en terme de personnel mais apporte plusieurs éléments positifs dans la gestion. «*En 2017, la crèche a accueilli essentiellement des enfants domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Son coût de fonctionnement ne me semble pas prohibitif, elle remplit pleinement ses missions et fonctionne bien.*»

La subvention est approuvée à l'unanimité mais la minorité souhaite que la réflexion soit approfondie, pour essayer de rétablir l'équilibre.

Forfait touristique

L'échevin en charge du Tourisme Benoît Jacob évoque la convention de partenariat avec l'abbaye de Villers-la-Ville. Le forfait pour le combiné avec la visite de Louvain-la-Neuve a légèrement augmenté. Le conseiller Nicolas Van der Maren s'est renseigné: ce forfait a séduit...

5 personnes en 2017! En fait-on suffisamment la publicité?

L'échevin répond que c'était le rôle des Maisons du Tourisme (MT) de promouvoir entre autres ce type de forfaits. Or la MTAB (des Ardennes Brabançonnaises) et la MT du Pays de Villers n'existent plus. «*A l'avenir; il n'y aura plus qu'une MT, reprise par la Province. Je crains dès lors que ces projets ne tombent à l'eau.*»

La conseillère Nancy Schroeders remarque que les MT des Ardennes Brabançonnaises et du Pays de Villers existaient jusqu'au 31 décembre dernier. Ce travail de promotion aurait donc pu être fait préalablement. «*Vous avez un Office du Tourisme, il y a une abbaye de Villers... rien n'empêche qu'ils entrent en contact! Quant à la future MT, alors qu'il n'y a pas encore de plan stratégique, comment pouvez-vous savoir ce qu'elle fera?!*»

Humidité à la mégisserie

En fin de séance, les conseillers «s'écharpent» au sujet d'un point ajouté par la conseillère Bénédicte Kaisin. Celle-ci avance que les problèmes d'humidité au 1^{er} étage de l'ancienne mégisserie (Mousty) - qui ont fait l'objet d'une pétition, de la part des locataires - sont dus à l'inoccupation du rez-de-chaussée. «*Vous envisagiez d'y installer la Maison de l'Emploi. Aujourd'hui, il n'y a toujours aucun signe d'achèvement des travaux, ni d'imminente occupation des lieux.*» Quant à l'humidité dans les logements, même si la Ville, propriétaire du bâtiment, en a confié la gestion à la société de logements publics Notre Maison, elle a le devoir d'intervenir rapidement, puisque des locataires et leurs enfants encourent de graves problèmes de santé («*allant jusqu'à dormir avec des masques*»), illustre la conseillère).

Le conseiller Dominique Bidoul

poursuit, en rappelant l'historique du dossier: premières occupations sans que le bâtiment n'ait fait l'objet d'aucune réception, indemnisation de 250€ accordée par Notre Maison à chaque locataire pour les malfaçons (NDLR: après le Conseil, l'échevine Annie Galban nous informe qu'il s'agissait d'une réduction de 250€ dans le 1^{er} loyer, à la demande du Collège communal), réception définitive plus de huit mois après la réception provisoire... «*En visitant un appartement, j'ai été surpris par l'ampleur de la condensation. Le rapport rendu par le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI) de la Province est inquiétant. Quelles ont été les solutions proposées par les services techniques de la Ville après leur visite du 16 janvier?*»

L'échevine en charge du Logement Julie Chantry répond, à propos du rez-de-chaussée, qu'il avait été question d'y installer la Ressourcerie de la Dyle... avant que celle-ci entre dans un processus de fusion avec la SCRL Rappel et renonce à cette occupation. Proposition a donc été faite à la Maison de l'Emploi, qui se sent à l'étroit dans son bâtiment actuel de la rue du Moulin et cherche une autre localisation.

L'échevine en charge des Bâti-

ments Annie Galban ajoute qu'elle présentera l'avis de marché – pour l'occupation des locaux par la Maison de l'Emploi – au Conseil de mars. En réponse à Dominique Bidoul, elle explique que la réception du bâtiment a traîné à cause de nombreux soucis avec l'entreprise. S'agissant des problèmes d'humidité au 1^{er} étage, elle remarque que le Collège a été prévenu de la pétition après les conseillers communaux. «*Dès que nous avons été informés, nous avons été sur place, avec Notre Maison. Les appartements que nous avons visités ne présentent pas de problèmes majeurs. Je n'ai pas vu l'appartement qui pose question, il s'agit peut-être d'un manque de ventilation. Nous sommes conscients qu'il faudra remédier à la situation.*»

Julie Chantry confirme la rapidité de réaction de l'administration communale et de Notre Maison. Elle regrette que le locataire n'ait pas été disponible pour recevoir les représentants de Notre Maison. Au point que la Ville a dû imposer une visite des lieux. Celle-ci a eu lieu à la mi-janvier. La Ville ne dispose pas encore du résultat des analyses des moisissures, mais à ce jour, rien ne permet d'affirmer qu'il y a un lien entre l'humidité dans l'appartement du 1^{er} étage et l'inoccupation du rez-

de-chaussée. De plus, sous réserve du résultat de ces analyses, notre service Logement considère que l'appartement n'est pas inhabitable, même s'il y aura lieu d'y apporter des améliorations. Il semble aussi que les bonnes pratiques (ventilation, température) ne sont pas toujours appliquées par les locataires: Notre Maison les informera à ce sujet.

La discussion se passe alors que le locataire de l'appartement se trouve dans la salle et manifeste son souhait de donner son avis...

Le Premier échevin Cedric du Monceau fait savoir qu'il y a aussi de gros problèmes d'humidité dans les maisons propriétés de la société de logements IPB, au Bauloy. Ce qui fâche le conseiller Jacques Otlet, directeur de l'IPB: «*Les maisons du Bauloy ont été construites dans les années 1980, avec les techniques de construction de l'époque: c'est incomparable avec la mégisserie, dont la rénovation est récente. D'autre part, IPB va déposer bientôt une demande de permis pour la rénovation de ses maisons, l'échevin le sait très bien!*»

Le président du Conseil suggère de clore le débat et de laisser les experts se prononcer sur ce dossier. ■

Le compte rendu de la séance du 20 février.

Pour couvrir le Conseil communal depuis près de 25 ans, nous n'avons pas souvenir d'avoir jamais vu ça. La séance du Conseil se déroule sans aucun conseiller de la minorité, dès son ouverture. Un feuillet déposé sur la table de la presse indique que le groupe OLLN2.O entend ainsi dénoncer la reconduction annoncée de l'Alliance citoyenne, en vue des élections d'octobre.

Sans opposition, les points sont approuvés (à l'unanimité) au pas de course, faisant prédire au Premier échevin Cedric du Monceau que «*On va faire mieux qu'à Wavre!*». De fait: la séance est levée moins d'une heure plus tard.



Les bancs de la minorité, vides.

Elle débute avec la prestation de serment d'Anita Rigot-De Groeve (Ecolo), qui remplace Yolande Guilmot, malheureusement décédée au mois de décembre.

Elle se termine avec le vote d'une motion dont l'objectif est d'inviter le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.



La prestation de serment d'Anita Rigot.

« Nous avons été sollicités par des citoyens, à qui nous avons confirmé notre volonté de faire quelque chose, car la situation est grave », estime l'échevin en charge de l'Accueil des personnes d'origine étrangère Michel Beaussart. « La motion est identique à celle déjà votée par d'autres communes (Liège, Forest...), amputée d'un paragraphe. Nous demandons au Parlement de rejeter cette loi qui autorise des « perquisitions », parce que nous estimons qu'elle est inadéquate et exagérée. »

L'échevin trouve « fort de café » que la minorité ait contacté la presse

pour regretter de ne pas avoir été consultée à ce sujet... alors que, suite à la demande d'un de ses conseillers, des courriels lui ont été envoyés dès le 4 février (reprenant le projet de motion) et sont restés sans réponse. Si la minorité avait été présente, le débat aurait permis à chacun d'énoncer son point de vue.

Le Premier échevin Cedric du Monceau rappelle que « Qui ne dit mot consent »; le conseiller Bernard Gastmans considère que « Cela s'appelle de la lâcheté » (NDLR: le MR est au Gouvernement fédéral). « On ne va pas commenter », suggère le président Hadelin de Beer de Laer.

« C'est historique dans l'histoire du Conseil », constate le bourgmestre Jean-Luc Roland.

L'échevin David da Câmara Gomes signale qu'il avait proposé aux représentants de la majorité de ne pas se déplacer pour la séance extraordinaire du Conseil du 17 janvier 2017, demandée par la minorité (celle-ci souhaitait obliger le Collège à se positionner au sujet du projet de consultation populaire sur l'extension du complexe commercial L'esplanade). Mais la majorité n'a pas fait faux bond, par respect pour

l'institution démocratique qu'est le Conseil. « Quand on voit comment eux agissent... »

« Dommage qu'on ne soit pas tous présents pour voter une motion comme celle-là, elle aurait eu plus de poids. Je suis sûre que des conseillers de la minorité partagent notre avis. J'ai déjà accueilli des personnes en situation difficile, dont les dossiers étaient en cours de régularisation. Ce sont des êtres humains comme nous », ajoute l'ancienne présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe.

« Cela fait plusieurs années que nous mettons des « Justes parmi les Nations » à l'honneur lors de nos manifestations patriotiques. Ces personnes ont accueilli des enfants juifs au péril de leur vie. Alors qu'on prône les valeurs de liberté, démocratie, entraide... devant les jeunes de nos écoles, cela ferait tache de ne pas voter cette motion », poursuit l'échevine en charge des Associations patriotiques Annie Galban.

« Il ne faut pas criminaliser la solidarité », termine Hadelin de Beer de Laer.

La motion est votée à l'unanimité des représentants de la majorité. ■

RIP Jean-Marie Paquay



Nous avons appris le décès du Néolouvainiste Jean-Marie Paquay, dans la nuit du 3 au 4 mars.

Il avait été conseiller communal (PS) de 2006 à 2014, contraint de démissionner à ce moment pour raisons de santé.

Secrétaire du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) pendant plus de 30 ans, il avait aussi été administrateur au sein de la société de logements Notre Maison, président du Conseil d'Administration de l'ASBL « Entraide par le travail », président du CIRE (Coordination et Initiatives pour et

avec les Réfugiés et Étrangers), membre du Conseil consultatif communal de l'Intégration, membre de l'ONG « Solidarité mondiale », président du Comité subrégional de l'emploi et de la formation au sein du Forem...

Il était passionné par tous les volets de la politique du logement, très impliqué dans l'aide aux handicapés et aux immigrés. Il s'employait à combattre les discriminations (à l'emploi, entre autres) sur le territoire communal, pour qu'aucune famille modeste ne soit exclue, pour que tous, riches et moins riches, aient droit à la même éducation. ■

Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2018. Félicitations!

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 16 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 30 juin). La seconde, le samedi 24 novembre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

70 ans

Joseph et Yvonne Étienne – Hautfenne

65 ans

Ahmed et Fatima Haddadi – Azaroual
Fernand et Denise Gillet – Marchand
Rene et Denise Boulanger – Lentz
Yves et Nelly Rolland - De Ruyck
Georges et Colette - Arnould - de Borchgrave d'Altena
Joseph et Philomène Coia – Minchella
Marcel et Monique Herman – Maes
Willy et Léona Leherte – Francois
Jean et Jeanine Jadin - Hallet
Lucien et Raymonde Laguesse – Lemaire
Raymond et Solange Leblicq – Delain

60 ans

Joseph et Mary Marichal – Vooijs
Pierre et Josette Chomez – Jaugnau
Roger et Jeanne Autphenne – Poquette
René et José Morval – Geerts
Alain et Jacqueline Tahon - Vanden Eynde
Albert et Jeannine Dupret – Martin
Lucien et Yvonne Willems – Vanderbecken
Paul et Marguerite Fabry – Chauvaux
Gilbert et Alfreda Debeuf – Ruban
Marcel et Liliane Spreutels - Van Boeckel
Jean-Pierre et Paule Voiturier – Lagae
Gilbert et Nelly Barbieux – Bodeux
Albert et Louise Ilsbrouckx – Dessel
Valère et Marie-José Jacquet – Provenier
Michel et Berthe Deconninck – Laurent
Jean et Monique Ghiot – Stassin
Robert et Jacqueline Tillie – Backes
Jacques et Francine Bastians – Vanhecke
Guy et Monique Bracké - Van Mooter
Pierre et Christianne Têcheur – Colmant
Jean et Claire Frys – Carpentier
Paul et Marie-Paule Wamberchies – Sironval
M'Hamed et El Ghalia El Mahi - El Mahi
Christian et Myriam Materne et Leman
Jacques et Monique Lenoir – Schinckgen
Hugues et Anne-Marie Le Grelle - Audren de Kerdrel
Frans et Christiane Janszen – Loubert
Jean et Adèle Mathy – Laboureux

50 ans

Louis et Marie-Thérèse Mathot – Paris
Jean et Brigitte de Buisseret – Turine
Jules et Ghislaine Squelin – Beauvoix
Marc et Véronique Wéry – Choppinet
André et Jeanine Orlans – Barbier
Daniel et Monique Grandhenry – Gerard

Jean et Odette Belanger – Albert
Jacques et France Bage – Lepoivre
Jacques et Jacqueline van Iersel – Geryl
Robert et Michelle Paquet - De Vos
Claude et Berthe Luciani – Grootjans
Norbert et Bernardina Theissen – Verheij
Guy et Agnès Carbonnelle – Fanard
Emmanuel et Catherine Petre – Pilibossian
Emile et Rosa-Maria Henin – Fernandez
Willy et Simonne Van Wittenberghe – Vandergucht
Robert et Nelly Roobrouck – Vandenborren
André et Jeannine de Wael – Vandyck
Claude et Claire Platteeuw – Buffet
Jean et Colette De Mesmaecker – Caspers
Gilbert et Agnès Michels – Roobrouck
Jean-Claude et Marie Bouvy – Capelle
Jules et Colette Nizet – Boivin
Marc et Chantal de Visscher – Montariol
Roland et Madeleine Hourez – Andre
Jacquy et Geneviève Bouvy – Sepulchre
Étienne et Annie Noël – Geudens
John et Reine Van de Vyver - De Boelpaep
Charles et Jacqueline Leemans – Ghiot
Roger et Yvette Vanhuffel – Blomme
Jacques et Christine Vanvrekem – Blanche
Roger et Marie Goux – Duchampts
Michel et Myriam Pierlot – Masset
Yves et Anne-Marie Rahir – Blanchart
Guy et Claudine Hoberg – Bourg
Mohamed et Radia Wariach – Achlhi
Robert et Elfriede Willems – Dosquet
Albert et Michèle Levi – Mispelter
Paul et Francine Capoen – Genon
André et Marie-Anne Berger – Lallemand
Mohamed et Fatiha Berguellou – Benali
Jacques et Françoise Vandenhaute – Pourbaix
Michel et Jeannine Boonen – Pierquain
Jean-Pierre et Christiane Assy – Barbier
André et Marie Bieswal – Huyghebaert
Jacques et Anna Lintermans – Schneller
José et Thérèse Lepage – Bohy
Louis et Geneviève Martin – Jaumotte
Pierre et Chantal Manche – Tesse
Edmont et Jacqueline Gadomski – Bayart
Marcel et Marie Hazan - Beaumont

Vous fêtez vos 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2018 mais vous n'êtes pas sur la liste? Faites-le savoir au 010 / 43 61 74 (lundi, mardi et vendredi après-midi), 010 / 43 61 82 (du mercredi au vendredi matin). ■



Ils défendront l'intérêt collectif

La séance d'installation du Conseil communal des Enfants 2018 a eu lieu le 7 février.

Le Conseil communal des adultes est installé tous les 6 ans. Le Conseil des enfants (CCE), lui, est renouvelé chaque année. Son président, l'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart, l'a expliqué, le 7 février, aux enfants, parents et enseignants qui assistaient à la séance d'installation du CCE (déjà la 29^e, puisque le Conseil a été créé en 1990), à l'hôtel de ville d'Ottignies.

« Vous verrez que les projets, ça prend parfois du temps à se concrétiser. On ne décide pas tout seul, il faut respecter les règles des marchés publics... on vous expliquera ce que c'est. »

Le président a rappelé les objectifs du CCE: associer les jeunes à la vie et à la gestion de la ville, les associer à la réflexion et à la mise en œuvre des projets qui les concernent, favoriser l'éducation civique des jeunes en prenant appui sur la réalité par un éveil à la vie sociale, faire prendre conscience aux jeunes qu'ils vivent dans une démocratie participative.

« Notre démocratie n'est sans doute pas parfaite, mais mieux vaut une démocratie imparfaite qu'une bonne dictature. D'ailleurs, aucune dictature n'est bonne ! »

Bilan 2017

La secrétaire du CCE, Céline Vander Sande, a proposé un bilan des travaux du Conseil 2017, lequel s'est réuni trois fois et s'est penché sur 9 dossiers, dont six ont abouti ou aboutiront dans le courant de l'année 2018.

Il a été question de visites dans les maisons de repos proches des écoles, de la reconduction du bal des sixièmes primaires, de l'ajout

de nouvelles poubelles de tri sélectif dans la ville, de la participation des écoles au grand nettoyage de printemps «Be WAPP», de la formation de «Benjamins secouristes» par la Croix-Rouge, de la collecte de bouchons en plastique...

Remise des écharpes

Le président a offert le livre «Céleste, ma planète» de Timothée de Fombelle aux conseillers et suppléants sortants, lesquels ont été très applaudis. Après quoi, il a invité les nouveaux à lire le serment des conseillers, à voix basse, puis à voix haute, à l'unisson.

« Est-ce que vous avez compris ce à quoi vous allez vous engager ? »

« Que veut dire «l'intérêt général» ? »

Et l'échevin de reprendre l'exemple du toboggan toujours cité par son prédécesseur Jacques Benthuyts: l'installer dans son propre jardin, ou même dans la cour de l'école, ne présente pas d'intérêt général.

Les anciens conseillers ont symboliquement «passé la main» aux nouveaux, en leur remettant leurs écharpes. Les nouveaux ont pris conscience de l'importance de la mission qui leur a été confiée par les condisciples qui les ont élus.

Découvrez les photos de cette soirée, dans la galerie photo de notre site internet olln.be. ■



Le Conseil Communal des Enfants 2018.

Les conseillers 2018

Voici la liste des nouveaux conseillers :
Kenza Dussaud et Pauline Ronsse (école communale de Blocry),
Julien Nguyen (école communale de Lauzelle), Thomas Lauvaux (école communale de Limauges), Marius Poma (école communale de Limelette), Ioën Rivero et Matéo Servais (école des Bruyères), Florian Bizoux (école communale des Coquerées), Camille Bocquet (école communale de La Croix).

Quel avenir pour le centre d'Ottignies ?

Afin d'encadrer au mieux le développement de notre ville et d'améliorer votre cadre de vie, le Collège communal a décidé en 2016 de réaliser un Schéma général d'aménagement couvrant le centre d'Ottignies, c'est-à-dire la zone allant en fond de vallée de la Dyle depuis le rond-point de la gare d'Ottignies jusqu'aux rues de la Station et de Franquénies à Mousty. Dans le cadre de l'élaboration de ce Schéma, des ateliers participatifs

ont permis d'associer des habitants aux réflexions sur l'avenir de leur quartier, fin 2016.

Le Collège vous invite à prendre connaissance de l'avancement des travaux quant au Schéma général d'aménagement, mais aussi relatifs au Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR dit « du Douaire ») qui accompagne ce Schéma général pour une partie du périmètre concerné.

Le lundi 16 avril, à 20h, à l'hôtel de ville d'Ottignies (av. des Combattants, 35).

Un covoiturage sera organisé. N'hésitez pas à nous contacter, si vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer. ■



010 / 43 61 77
participation@olln.be

Le marché d'Ottignies plus concentré

Matinée festive, le vendredi 20 avril: l'occasion de découvrir les spécialités des échoppes, dans une nouvelle configuration.

Le marché hebdomadaire d'Ottignies - tous les vendredis, de 8 à 14h - a bénéficié d'un « lifting », pour rendre votre visite plus agréable et pratique. Vous bénéficiez de possibilités de stationnement supplémentaires, à proximité.

Long de plus de 700m, le marché s'étend de la place du Centre au Cœur de Ville, en passant par le boulevard Martin. Une quarantaine de vendeurs ambulants y proposent des produits de qualité, alimentaires ou non.

Pour vous garer (c'est gratuit,

mais n'oubliez pas d'apposer votre disque bleu):

- Place du Centre (accès par l'avenue Reine Astrid);
- Parking de la rue du Monument (accès piéton direct au marché, par le sentier);
- Parking du Douaire. ■

Libération des Camps

La commémoration de la Libération des Camps aura lieu le 25 mai. Au programme:

- 13h: hommage à un couple de « Justes », à l'Espace Saint-Rémy (à côté de l'église d'Ottignies). En présence d'élèves de 5^e et 6^e primaire. Dépôt de fleurs aux monuments aux morts d'Ottignies. Accompagnement musical par la Philharmonie Royale Concordia.
- 14h: dépôt de fleurs au monument aux morts de Limelette (à côté de l'école de l'av. de Jassans), suivi de l'hommage à l'Escadron Brumagne. En présence d'élèves de 5^e et 6^e secondaire.
- 15h15: verre de l'amitié

Travaux ferroviaires

Nuisances sonores à prévoir.

Dans le cadre du chantier RER, Infrabel doit installer des portiques caténaires pour l'alimentation électrique des trains, entre Watermael-Boitsfort et Ottignies. La pose des fondations devrait durer jusqu'au 30 septembre 2019.

Infrabel a prévenu les riverains de la ligne 161 (Bruxelles-Ottignies) - entre la frontière avec Wavre et l'avenue Demolder, et entre l'avenue des Combattants et la rue du Morimont - que des nuisances sonores importantes étaient à prévoir la nuit: en raison de l'enfoncement de pieux par vibrations, et suite au passage de grues rail-route et de camions; une fois/semaine, suite au bétonnage des fondations.

Cette première phase de travaux se déroulera en journée (7-17h) et la nuit (22-6h), pas le week-end.

Merci de votre patience.



www.inforiverains.be
0800 / 55 000
Info.projets @infrabel.be

**Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!**

Audiologiste
Audio-Solutions
Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux



Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL
Sur rendez-vous au
Tél. 010457013
E-mail : info@audio-solutions.be

WIDEX High Definition Hearing **SIEMENS**



BOITE DE PREMIERS SECOURS
En communications
Redline
Communication

Dépliants, annonces, brochures,
affiches, invitations, identité visuelle,
illustrations, sites internet...
Conseil, conception, création,
prépress, production.

REDLINE
« Office de l'Orangerie »
15, rue Colleau
1325 Chaumont-Gistoux
T : + 32 (0)10 88 17 90
Fax : + 32 (0)10 88 97 48

www.redline-communication.be



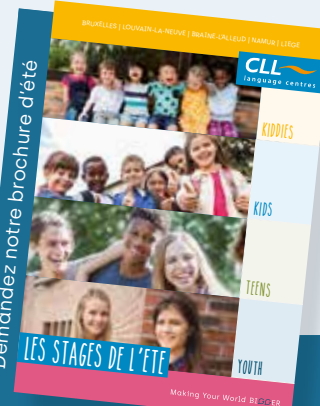
**COURS ET STAGES DE LANGUES
POUR ENFANTS ET ADOS**

COURS
pendant l'année scolaire

STAGES
durant les vacances

Surfez sur www.cll.be ou
Appelez-nous gratuitement
au 0800 21 332

Demandez notre brochure d'été



CLL
language centres
ASBL associée à l'Université catholique de Louvain

Making Your World **BIGGER**

atelier
théâtre
Jean Vilar
saison 2017-2018

LES MANDIBULES
Comédie vorace
de Louis Calaferte

"Manger, c'est la vie ?"

17 au 28 avril
Théâtre Jean Vilar
Louvain-la-Neuve

0800/25 325
www.atjv.be

Une production du Théâtre Régional des Pays de la Loire, de l'Atelier Théâtre Jean Vilar et de DCE. Création avec le soutien de l'Adami, de la Province du Brabant wallon, du Tax-Directeur du Gouvernement Belge, du Centre des Arts scéniques, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale.





deceuninck

Venez visiter notre atelier !

Chassis One
Avenue Vésale 26, 1300 Wavre
010 81 67 81 - www.chassisone.com

Les portes et fenêtres super isolantes

Accueillir un réfugié mineur

L'ASBL Mentor-Escale recherche des familles prêtes à accueillir un mineur étranger non accompagné pour lui permettre de grandir et de s'épanouir dans un cadre structurant et sécurisant. Réunion d'information le 26 avril.

De nombreux Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA), de plus en plus jeunes, arrivent en Belgique, épuisés physiquement et psychologiquement. Ils ont été envoyés par leurs parents pour échapper à la guerre, ou ont fui les mariages forcés, les violences familiales, ou encore sont les victimes de la traite des êtres humains.

Ces mineurs – beaucoup de jeunes garçons afghans – sont dirigés en Centre d'Orientation et d'Observation (COO), puis dans un centre d'accueil destiné aux MENA, en attendant qu'ils soient reconnus réfugiés.

Pour certains enfants particulièrement marqués par les horreurs de la guerre et la séparation d'avec les parents (notamment les enfants en bas âge), les centres ne semblent pas être la meilleure solution d'accueil.

En famille, à long terme

Le projet «Familles d'accueil» de l'ASBL bruxelloise Mentor-Escale vise à offrir un cadre de vie chaleureux et sécurisant à ces jeunes. Il s'agit d'accueil sur le long terme, l'enfant pouvant rester dans sa famille jusqu'à la majorité et plus si affinités s'il est reconnu réfugié. Tout le monde peut devenir famille d'accueil. Y compris une personne seule, une famille élargie ou un jeune couple.

L'équipe de Mentor-Escale (composée de psychologues, assistants sociaux...) rencontre les familles candidates à plusieurs reprises, pour s'assurer de l'implication de tous les membres du futur foyer d'accueil. Des modules de formation leur sont proposés, pour répondre à leurs questions : comment travailler avec le tuteur du jeune, qu'elle est la procédure d'un MENA... L'accompagnement (social, psychologique, juridique) se poursuit durant l'accueil, en partenariat avec tous les

professionnels gravitant autour de l'enfant/de l'adolescent accueilli.

Les familles sont indemnisées à concurrence de 400€/mois. ■

Réunion d'information

Il existe plusieurs façons de venir en aide aux mineurs réfugiés : tutorat, parrainage...

La plateforme d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de soutien aux réfugiés vous invite à sa réunion consacrée à ce sujet, le jeudi 26 avril, à 20h, à l'hôtel de ville d'Ottignies (35, av. des Combattants).

La plateforme réunit tous les acteurs locaux de l'aide aux réfugiés (associations, autorités communales et particuliers qui veulent s'informer et s'impliquer) depuis près de 3 ans.

Info 010 / 43 61 94

Subsides affaires sociales

Vous êtes membres d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville peut soutenir financièrement votre travail.

Le formulaire de demande de subsides, ainsi que le règlement, se trouvent sur notre site internet www.olln.be (rubrique services communaux / vie sociale / subsides aux associations).

Un comité de lecture examinera votre dossier et décidera de la répartition des subsides en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs évoqués dans le formulaire.

Date limite de rentrée des dossiers : le 30 avril.

Info 010 / 43 61 73
pascale.verraghenne@olln.be

DEMANDE D'UNE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION D'EAU

FAMILLES NOMBREUSES - 2018

Conditions d'octroi

Il est accordé aux familles nombreuses une ristourne d'eau à valoir sur la facture régularisatrice de l'In BW (anciennement IECBW) en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement (*).

- Plafonds des ressources du ménage pris en considération (revenu net imposable globalement de l'exercice fiscal 2017 – revenus 2016):
 - 3 enfants à charge (gratuité de 12 m³): 50.830,00 euros
 - 4 enfants à charge (gratuité de 16 m³): 55.795,00 euros
 - 5 enfants à charge (gratuité de 20 m³): 60.760,00 euros
 - 6 enfants à charge (gratuité de 24 m³): 65.725,00 euros
 - 7 enfants à charge et plus (gratuité de 28 m³): 70.690,00 euros
- Cet avantage n'est pas cumulable avec la ristourne d'eau/électricité accordée aux familles à revenus modestes.
- Pour bénéficier de cet avantage, le bénéficiaire devra toujours être domicilié sur le territoire de la ville au moment de l'établissement du décompte annuel par l'In BW ou de la liquidation de la ristourne par la Ville (*).
- Demande complète à introduire pour le 31 mai 2018 au plus tard.



DEMANDE D'UNE RISTOURNE D'EAU - 2018

NOM, prénom: _____

Numéro National: _____

Rue _____

N° _____ Bte _____ Code postal _____

N° compte bancaire: BE _____

N° de tél. : _____ Facturation In BW: oui – non

Habitant à l'adresse ci-dessus, déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessus à charge font partie de mon ménage au 1^{er} janvier 2018, et que l'ensemble de mes revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6 et plus _____

Pour être recevable, la demande est accompagnée obligatoirement des pièces justificatives suivantes:

1) le dernier avertissement extrait de rôle du ménage relatif à l'imposition 2017, revenus 2016

2) une composition de ménage au 1^{er} janvier 2018

Suivant la situation familiale, obligatoirement:

3) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans

4) attestation prouvant le handicap de l'enfant (car x 2 si handicap)

Seuls les dossiers complets et rentrés avant le 31 mai 2018 (par courrier ou lors des permanences) pourront être traités. Veillez donc à fournir l'ensemble des documents demandés.

Administration communale, service Social, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Permanences du mardi au jeudi de 9 à 11h et le samedi 26 mai de 9 à 11h).

Renseignements complémentaires: 010/43.61.76.

Date et signature:

DEMANDE D'UNE RISTOURNE SUR LA CONSOMMATION D'EAU/ELECTRICITE REVENUS MODESTES - 2018

Conditions d'octroi d'une ristourne de 62,00 euros

- Le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excèdera pas la somme de 18.335,43(*) euros (revenu imposable globalement – exercice fiscal 2017– revenus 2016) augmentée de 3.394,38 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)
 - Ne pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié)
 - Ne pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque
 - Ne pas avoir quitté le territoire communal lors de la liquidation de la ristourne
 - Cet avantage n'est pas cumulable avec la ristourne d'eau « familles nombreuses »
 - Demande complète à rentrer pour le 29 juin 2018 au plus tard
- (*) Intervention majorée – moyenne des plafonds année 2017 (BIM)



DEMANDE D'UNE RISTOURNE DE 62,00 EUROS - 2018

NOM, prénom: _____
Numéro National: _____
Rue _____
N° _____ Bte _____ Code postal _____
N° compte bancaire: BE _____
N° de tél.: _____

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus au 1^{er} janvier 2018, déclare sur l'honneur que les revenus annuels cumulés de tous les membres repris dans ma composition de ménage ne dépassent pas 18.335,43 euros (revenu imposable globalement) augmentés de 3.394,38 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap).

Pour être recevable, la demande est accompagnée obligatoirement des pièces justificatives suivantes:
1) copie du dernier avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2017, revenus 2016 de tous les membres repris dans ma composition de ménage qui ne sont pas/plus à charge
2) une composition de ménage au 1^{er} janvier 2018

Suivant ma situation familiale, obligatoirement:
3) attestation d'études pour les enfants de plus de 18 ans
4) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage

Seuls les dossiers complets et rentrés avant le 29 juin 2018 (par courrier ou lors des permanences) pourront être traités. Veillez donc à fournir l'ensemble des documents demandés.

Administration communale, service Social, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Permanences du mardi au jeudi de 9 à 11h et les samedis 26 mai et 23 juin 2018 de 9 à 11h.

Renseignements complémentaires: 010/43.61.76.

Date et signature:



Où vous voyez-vous (bien) vieillir ?

La Ville, son Conseil consultatif des Aînés, Énéo et le Comité des Fêtes de Wallonie vous invitent au ciné-débat «Aînés: Quels lieux de vie?», le mardi 17 avril, à 14h, à la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies).

Après-midi de réflexions et d'échanges sur un sujet qui nous touche tous. Vieillir entouré et respecté dans nos besoins et nos choix.

Imaginer, concrétiser son lieu de vie dans lequel vivre en sécurité et rester artisan de sa vie, c'est possible et cela se prépare.

Des petits films témoigneront d'expériences valorisantes à domicile, en maison de repos, en logement partagé... Le débat sera suivi d'un moment de convivialité. PAF: 2€. ■

Info Réservation souhaitée:
010 / 43 61 75

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Conseil Consultatif des Aînés, Énéo et le Comité des Fêtes de Wallonie vous invitent à

Ciné - débat

« Aînés : Quels lieux de vie ? »



- Ma maison ?
- Maison kangourou ?
- Habitat groupé ?
- Résidence service ?
- Maison de repos ?

Et vous, où vous voyez-vous (bien) vieillir ?

Mardi 17 avril 2018 à 14h
Grange du Douaire
Avenue des Combattants, 2 - 1340 Ottignies
Le débat sera suivi d'un goûter.

Réservation souhaitée au 010/43 61 75 - PAF : 2 €



Editeur responsable : Jean-Christophe - 1340 Ottignies

Divers-Cité

Nous partageons des convictions, des croyances philosophiques et/ou religieuses différentes - c'est une richesse - qui nous donnent un sentiment d'appartenance et nous permettent d'affirmer notre identité. Elles se traduisent dans des pratiques, des comportements, qui s'expriment parfois dans l'espace public.

Génération Espoir, le CRIBW, la Cellule de Développement Communautaire de la Ville, la Maison de la Laïcité Hypathia, la Paroisse Saint-François, le Conseil

Consultatif Affaires Sociales et Vie Féminine vous proposent d'échanger sur les questions suivantes:

Pourquoi et comment nos croyances et nos convictions sont-elles au service de la société, de l'humanité ou nous coupent-elles des autres? A quelles conditions aident-elles au Vivre ensemble ou, au contraire, nous poussent-elles au repli? En quoi nos croyances, convictions sont-elles en rupture ou en accord avec les valeurs de démocratie et de liberté de notre société? Quelle articulation est possible entre des pratiques ou règles

religieuses, parfois contraignantes, et la vie en société? Qu'en est-il des pratiques et comportements, liés à une croyance philosophique ou religieuse, qui choquent dans l'espace public?

Bienvenue à la rencontre interculturelle «Divers-Cité», le samedi 5 mai, de 14 à 18h, à la Ferme du Douaire (avenue des Combattants, 2, à Ottignies). Entrée gratuite. ■

Info 010 / 41 22 03
0498 / 562 918

Bal folk pour Béthanie

La maison Béthanie de Louvain-la-Neuve - maison communautaire habitée par quatre jeunes adultes handicapés mentaux, à L'Hocaille - vous invite à fêter ses 5 ans, le samedi 21 avril, de 14 à 17h30, en la salle «La Charnière» de Blocry (rue Haute, 6). Au programme: témoignages, souvenirs, bal folk animé par Bouts de ficelle (de 15 à 16h30), gâteau et verre de l'amitié. PAF: 10€/5€ (-12 ans).

Info 0497 / 60 25 15, agapeasbl@gmail.com, www.agapeasbl.be



Ecoles communales : PRÉSENTATION

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Pour vous aider dans le choix de l'école de votre ou vos enfants, vous trouverez dans la présente brochure une description des écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dont la qualité est reconnue bien au-delà de notre cité.

Nos écoles ont deux caractéristiques essentielles voulues par la Ville et qui font leur spécificité: proximité et taille humaine.

Disséminées sur tout le territoire communal, nos écoles sont créatrices de lien entre enfants mais aussi entre parents habitant un même quartier. Elles sont également pour beaucoup faciles d'accès à pied ou à vélo.

Nos écoles se caractérisent aussi par leur côté familial: les enfants y bénéficient d'un encadrement personnalisé propice à un développement harmonieux et à un apprentissage efficace.

Très diversifiées quant aux projets proposés, elles poursuivent cependant toutes les mêmes objectifs: assurer, à chaque enfant, une solide formation de base et l'aider à devenir un citoyen épanoui et responsable.

Les écoles communales ne se réclament pas d'une seule pédagogie mais s'inspirent largement des différents courants progressistes et humanistes de l'éducation nouvelle qui placent l'enfant au centre du processus d'apprentissage. Ainsi, en plus de faire acquérir aux élèves des savoirs rigoureux, elles se donnent aussi pour mission de donner à chacun:

- la confiance en lui indispensable pour pouvoir aborder avec sérénité les changements auxquels il sera souvent confronté dans une société en évolution sans cesse plus rapide;
- le goût d'apprendre, un gage de satisfaction pour de nombreuses années tant il s'avère aujourd'hui que l'apprentissage se prolonge bien après les études, en fait tout au long de la vie;
- les aptitudes relationnelles à travailler en équipe, ce qui lui permettra par la suite de résoudre des problèmes souvent trop complexes que pour pouvoir être résolus par une seule personne;
- l'habitude de vivre dans un système démocratique, d'en bénéficier des droits et d'en assumer les devoirs, d'en manipuler les outils;

- l'occasion de s'ouvrir sur le monde et sur la diversité des convictions philosophiques pour que tolérance et solidarité comptent parmi ses valeurs.

Pour assurer toutes ces missions, nos écoles peuvent compter sur des équipes éducatives compétentes et motivées, ainsi que sur un service Enseignement efficace, qui sont le moteur principal de leur succès.

Vous découvrirez aussi dans cette brochure qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve dispose d'un remarquable réseau d'écoles de devoirs. Ces écoles accueillent les enfants de 6 à 15 ans: au travers de l'accompagnement dans l'étude, ceux-ci y apprennent à gérer leur travail, à devenir autonomes. Ces écoles organisent aussi des activités ludiques, sportives, créatives..., ce qui en fait de véritables espaces d'épanouissement.

Enfin, autre outil essentiel d'épanouissement pour les jeunes (mais aussi pour les moins jeunes): l'Académie intercommunale de Musique, de Danse et des Arts de la Parole, fruit d'une harmonieuse collaboration avec Court-Saint-Etienne. S'initier au goût du beau, à la recherche du mieux et au partage d'émotions par la pratique d'une ou plusieurs disciplines artistiques constitue assurément une école de vie unique et, pour très longtemps, une source intarissable de satisfaction personnelle.

En vous souhaitant une agréable lecture et d'ores et déjà à tous, enfants et parents, une excellente future rentrée scolaire 2018-2019, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



Michel Beaussart
Echevin de l'Enseignement

Ecole communale de MOUSTY



Rue des Coquerées, 4
1341 Mousty



Mousty «Les Coquerées»

A fond la forme pour un esprit sain dans un corps sain

Ce défi vise le développement global de l'enfant. L'activité motrice, outre ses bienfaits sur le plan physique et la santé, permet une meilleure capacité de concentration et donc un bien-être indispensable à l'acquisition des apprentissages. Pratiquer une activité sportive permet de mieux appréhender le respect des règles et du fair-play et de développer le plaisir de l'effort, l'estime de soi et des autres. Aucune activité n'est jamais menée dans un esprit de classement et de compétition mais bien dans celui de l'entraide, du dépassement de soi et de la coopération.

de défis, d'ajustements et de dépassement de soi, le tout, dans un climat relationnel chaleureux. Une place importante est laissée à la découverte et aux expérimentations.

L'organisation en cycles est mise en place pour favoriser la scolarité au rythme de l'enfant et de manière continue. Les couleurs de notre école reflètent le climat serein dans lequel nous souhaitons que petits et grands s'épanouissent.

Nous souhaitons être une école à caractère familial ouverte sur le monde et la culture.

Info

Direction: Mme Corinne BERTRAND
Téléphone: 010/62 04 50
Gsm: 0471/63 11 71
Courriel: mousty@ecolescommunales.oln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h30 (ateliers créatifs le mercredi après-midi)
- Inscriptions sur rendez-vous
 - jusqu'au 6 juillet 2018
 - à partir du 20 août 2018

<http://ecoledemousty.oln.be>

Dans les classes maternelles, une activité liée au mouvement est proposée chaque jour, tandis qu'en primaire, les élèves des classes primaires participent hebdomadairement aux cours de gymnastique et de natation, ainsi qu'à différentes activités sportives: judo, orientation, escrime, sports de ballons, athlétisme, Brevet du cycliste ...

Le défi de l'équipe éducative est de placer l'enfant au centre du projet pour construire ses savoirs et savoir-faire, favoriser son autonomie, promouvoir son épanouissement, développer son sens des responsabilités, créer un esprit d'initiative. Les démarches d'apprentissage proposées prouvent que l'erreur est une source



Ecole communale de BLOCRY



Rue de l'Invasion, 119A
1340 Ottignies-Louvain-la Neuve



Blocry

Multiculturalité... Interculturalité... Citoyenneté

Une école maternelle et primaire en bordure de Louvain-la-Neuve, où l'on vient des « quatre coins » du monde, où se vit la différence, où respect et tolérance ont un sens...

Des enseignants qui apprennent aux élèves à s'approprier des savoirs en cherchant et en expérimentant, mais aussi qui aident les enfants à construire l'estime de soi.

Dans chaque classe maternelle, psychomotricité et travail en ateliers permettent de développer l'auto-expérimentation et l'autonomie en suscitant, chez l'enfant, l'envie de s'engager dans différents projets; car comme le dit Jean Epstein, « L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue ».

En primaire, avec les enfants, nous établissons un climat de confiance et de bien-être personnel. Un cours d'adaptation à la langue de l'enseignement (apprentissage du français) est proposé aux élèves qui en ont besoin. Des maîtres spécialisés « encadrent » des activités d'éveil linguistique (anglais ou néerlandais) en 3^{ème} et 4^{ème} années et, donnent des cours de langues (anglais ou néerlandais) dès la 5^{ème} année. Par ailleurs, sorties pédagogiques,

séjours sportifs et culturels répartis sur les six années primaires, étude surveillée gratuite,...

Le tout dans une infrastructure agréable: classes spacieuses et fonctionnelles, salle omnisports, espaces polyvalents, local informatique, local d'activités scientifiques, atelier créatif, cours de récréation aménagées, plaines de jeux, restaurants scolaires, ...

La parole aux enfants: « À l'école de Blocry, il y a de nombreuses nationalités. Cela nous enrichit et nous permet de connaître d'autres cultures, d'autres traditions. On s'y sent comme dans une famille. Tout le monde respecte tout le monde. »



Info

Direction primaire: Mme Sylvie DAVELOOSE
Téléphone: 010/43 64 40
Courriel: direction.prim@ecoledeblocry.oln.be

Direction maternelle: Mme Benjamine JAMART
Téléphone: 010/43 64 40
Gsm: 0473/98 60 84
Courriel: direction.mat@ecoledeblocry.oln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire: 7h à 18h mercredi compris
- Inscriptions:
 - les 02, 03, 05 et 06 juillet 2018 sur rendez-vous
 - les 27, 28, 30 et 31 août 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

<http://ecoleblocry.oln.be>

Ecole communale de LIMAUGES



Rue des Ecoles, 8
1341 Cérroux-Mousty



Limauges

« Les sciences, un levier pour l'apprentissage ! »

L'expérimentation et la curiosité sont deux des principales caractéristiques du projet pédagogique original de cette école. La démarche de découverte scientifique et technologique mise en œuvre invite les élèves à s'interroger sur le monde qui les entoure. L'équipe éducative a pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun de ses élèves dans une ambiance familiale et valorisante, en suscitant curiosité, questionnement, observation, manipulation, élaboration de synthèse et communication. Tout au long de l'année scolaire, des visites et des rencontres sont organisées directement en lien avec le projet scientifique de l'école (ateliers scientifiques « LimauLAB » des mercredis scientifiques de la maternelle à la sixième primaire, Cap-sciences...).

Tablettes numériques !

Depuis la rentrée scolaire 2015-2016, l'école est équipée de tablettes numériques ! Ce nouvel outil vient désormais compléter l'approche scientifique proposée par l'équipe éducative, mais aussi soutenir les apprentissages de base, tels la lecture, l'écriture ou la découverte mathématique. Dans les nombreux pays où cette pratique s'est déjà développée, enseignants et élèves observent un accroissement du désir et du plaisir d'apprendre, de la motivation, un développement accru de l'esprit de recherche et de la curiosité. De plus, il s'agit d'un outil privilégié de différenciation et d'individualisation, pour répondre le plus précisément possible aux besoins de chaque élève.



Direction : Mme Nathalie HOCK-HAULOTTE
Téléphone : 010/43 64 21
Gsm : 0471/63 11 86
Courriel : direction@ecoledelimauges.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous
 - jusqu'au 6 juillet 2018
 - à partir du 20 août 2018

<http://ecoledelimauges.olln.be>



L'expression et la communication sont également des objectifs centraux, visant à développer le respect, la solidarité et la confiance en soi et ce, à travers de nombreuses activités : initiation musicale, psychomotricité et activités sportives, ateliers 5-8 ans, communication non-violente, les conseils de classe et d'école, etc.

Ecole communale de CEROUX



Place Communale, 3
1341 Cérroux



« Ma petite école »

Dans le cadre verdoyant et bucolique de Cérroux, l'école occupe le bâtiment rénové et tout récemment agrandi de l'ancienne école communale dont l'espace de jeux est un grand verger.

indispensables à acquérir pour la poursuite de la scolarité en primaire, les activités proposées par l'équipe éducative visent à faire des enfants des acteurs d'éducation plutôt que des consommateurs. Ainsi, la structure verticale du groupe classe, dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'éducation est aussi une œuvre commune entre parents et école ; tout au long de l'année, différentes activités permettent les rencontres : souper d'accueil, fête des grands-parents, brocante, nuit sous tente...

Pour assurer le développement personnel de chaque enfant, hormis les savoir-faire



Direction : Mme Nathalie HOCK-HAULOTTE
Téléphone : 010/61 22 78 - 010/43 64 20
Gsm : 0471/63 11 86
Courriel : direction@ecoledelimauges.olln.be
ou info@ecoledeceroux.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h15 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous
 - jusqu'au 6 juillet 2018
 - à partir du 20 août 2018

<http://ecoledeceroux.olln.be>



Ecole communale de JASSANS



Jassans



Avenue de Jassans, 67
1342 Limelette

Direction: M. Stéphane LAMBERT
Téléphone: 010/41 05 62
Courriel: limelette@ecolescommunales.oln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h20 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous:
 - jusqu'au 6 juillet 2018
 - à partir du 27 août 2018

<http://ecoledelimelette.oln.be>

Les priorités de l'équipe éducative sont de permettre à chaque enfant de développer au mieux son potentiel :

- garder sa curiosité en éveil et nourrir son désir d'apprendre ;
- apprendre en tâtonnant, en acceptant l'erreur, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance ;
- travailler dans la sérénité, la rigueur et la coopération ;
- s'éduquer à la vie en société en prenant des responsabilités et en développant des projets au sein de l'école.

La pédagogie mise en œuvre vise à rendre chaque enfant acteur dans ses apprentissages. Les activités d'éveil artistique, au travers de l'expression et de la créativité qu'elles favorisent, viennent soutenir la démarche de manière originale et adaptée. Chaque année, des projets mobilisent toutes les classes de l'école, matérialisant ainsi la continuité des apprentissages.



Ecole communale de LA CROIX



La Croix



Chaussée de La Croix, 80 A
1340 Ottignies

Direction: Mme Karin MOONS
Téléphone: 010/41 35 85
Gsm: 0471/63 12 08
Courriel: lacroix@ecolescommunales.oln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous:
 - jusqu'au 6 juillet 2018
 - à partir du 24 août 2018

<http://ecoledelacroix.oln.be>



C'est en agissant et en vivant des expériences que l'enfant grandit !

École maternelle et primaire à caractère familial où le contact entre les âges différents garantit le respect des rythmes, l'entraide, la responsabilité et la différence.

En plus d'une infrastructure complète, nous bénéficions d'un outil pédagogique exceptionnel : « Le Bois de l'Escavée ». Ce projet vise à établir des liens forts avec la nature et offre des situations porteuses de sens. Pour permettre à l'enfant d'appréhender son environnement, l'école lui fera prendre conscience de ses aptitudes et de ses limites. Il en résultera un bien-être physique et mental indispensable à l'acquisition des compétences.

De la maternelle à la fin du primaire, nous veillons à ce que l'enfant soit acteur d'apprentissages de base solides dans l'ensemble des savoirs et savoir-faire.

Des sorties régulières permettront de sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement, au respect de l'autre et à développer la confiance en lui.

Ecole communale d'OTTIGNIES



Ottignies



Avenue des Combattants, 37
1340 Ottignies



Direction: Mme Benjamine LIBERT-JAMART
Téléphone: 010/41 05 63
Gsm: 0473/98 60 84
Courriel: ottignies@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous
 - les 2, 3, 5 et 6 juillet 2018
 - les 27, 28, et 30 août 2018

<http://ecoleottigniescentre.olln.be>

École à caractère familial et projet spécifique d'enseignement en immersion linguistique (néerlandais), située en plein centre d'Ottignies, à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

L'infrastructure se compose d'une villa aménagée en « maison d'enfants » qui accueille les plus jeunes dès 2 ans et demi, de deux classes d'enfants d'âges différents qui s'épanouissent dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance et de quatre classes d'enseignement en immersion linguistique: une classe de 3ème maternelle et trois classes verticales de 1ère et 2ème primaire.

En maternelle, les activités d'expression graphique et manuelle tiennent une place particulière dans le projet pédagogique de l'école; un réfectoire, une cour de récréation et un grand jardin arboré à l'arrière des bâtiments permettent aux enfants de profiter de la nature en toutes saisons.

Le projet « apprentissage du néerlandais par immersion linguistique » est un enseignement qui consiste à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie. Il est le fruit d'une collaboration entre l'école communale d'Ottignies et l'athénée Paul Delvaux; l'enseignement communal assurant

l'encadrement des enfants de 2,5-8 ans et l'enseignement de la Communauté française sur le site de l'athénée Paul Delvaux assurant celui des enfants de 8-12 ans.

Pratiquement, les enfants font leurs premiers pas dans l'enseignement à l'école communale d'Ottignies en français, l'enseignement en néerlandais débutant en 3ème maternelle avec 75% des « cours » dans la langue cible, pour se terminer en 6ème primaire avec 75% des cours en français, assurant ainsi la maîtrise parlée, lue et écrite des deux langues. Les premières années, il s'appuie sur des outils pédagogiques en usage dans l'enseignement néerlandophone que maîtrisent les enseignants, dont le néerlandais est la langue maternelle.



Ecole communale de LAUZELLE



Lauzelle

Cours Marie d'Oignies, 23
1348 Louvain-la-Neuve



Direction: Mme Bernadette MOORS
Téléphone: 010 43 64 11
Courriel: lauzelle@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire de 7h10 à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions à partir du jeudi 27 août 2018, sur rendez-vous.

<http://ecoledelauzelle.olln.be>

Située sur Louvain-la-Neuve, l'école accueille près de 270 enfants de 2,5 ans à 12 ans dans des classes à structure verticale en maternelle (1^{ère}/2^e/3^e) + une classe d'accueil et en primaire (1^{ère}/2^e - 3^e/4^e et 5^e/6^e).

Le projet d'établissement privilégie les méthodes actives: c'est en cherchant, en faisant, en communiquant mais aussi en se trompant qu'on apprend. La compétition et le classement ne sont pas encouragés. La sécurité affective y est une priorité.

C'est elle qui offre l'assise de la confiance en soi, qui permet de ne retenir que le côté positif de l'erreur et donc de prendre le risque d'oser, de tenter à nouveau. Le droit à la parole est utilisé au quotidien dans différentes instances participatives.

Chaque année se termine par une grande fête conviviale qui rassemble enfants, équipe éducative et parents dans l'enceinte de l'école.



Ecoles de DEVOIRS

VERS LA RÉUSSITE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS VIA LE SOUTIEN SCOLAIRE...

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire.

Les enfants et les jeunes qui fréquentent les écoles de devoirs ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. Il ne s'agit pas uniquement d'élèves ayant des difficultés scolaires dues notamment à une mauvaise maîtrise de la langue française... mais aussi de « bons » élèves, qui recherchent simplement un endroit serein pour travailler avec d'autres dans le calme et la bonne humeur.

Les objectifs

Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les équipes de bénévoles appuyées par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...) se donnent pour objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité.

Les écoles de devoirs ne sont pas seulement « des endroits où l'on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entre-elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures où tous sont les bienvenus.

En résumé, une école de devoirs, c'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes.

A bientôt peut-être ?

Les EDD de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

⟨ EDD du Bauloy

Lieu : Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 19h00
Infos : Vanvrékom Lysiane 010/43 61 94

⟨ EDD Limelette - ImagoMonde asbl

Lieu : Avenue des Sorbiers, 77A - 1342 Limelette
Horaire : tous les jours – horaire variable
Infos : Poitevin Jean-Robin 072/46 49 86

⟨ EDD de la Chapelle aux Sabots

Lieu : Avenue des Hirondelles, 1 - 1341 Cérroux-Mousty
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos : Vanvrékom Lysiane 010/43 61 94

⟨ EDD du Biéreau

Lieu : Cour de la Ciboulette 16 – 1348 LLN
Horaire : Tous les jours – horaire variable
Infos : Emeline Derache 0494/73 05 15

⟨ EDD de Lauzelle

Lieu : Rue Charles Loupaigne 27/001 - 1348 LLN
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos : Hadjili Mohamed Laïd 0494/38 41 61

⟨ EDD d'Ottignies

Lieu : Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies
Horaire : mercredi, jeudi et samedi sur rendez-vous
Infos : Elmostapha Ouahib 0475/92 52 92

⟨ EDD de Mousty

Lieu : Avenue des Muguets 10 - 1341 Cérroux-Mousty
Horaire : lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 18h00
Infos : Vanvrékom Lysiane 010/43 61 94

Coordination des Ecoles de devoirs

Vanvrékom Lysiane
Tél: 010/43 61 94 – Fax: 010/43 61 99
Courriel: edd@olln.be
Espace Cœur de Ville, 2 – 1340 Ottignies

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Envie de donner un peu de votre temps aux enfants ?
Rejoignez-nous et...



**Devenez animateur
en Ecoles de Devoirs**

Renseignements : 010/43 61 94
Candidatures : edd@olln.be





MUSIQUE

À PARTIR DE 7 ANS
Formation musicale (solfège)

À PARTIR DE 8 ANS
Formation instrumentale :
chant, clarinette, flûte, guitare, harpe,
hautbois, orgue, percussions, piano,
saxophone, trombone, trompette, violon,
violoncelle.

DANSE

À PARTIR DE 5 ANS
initiation
À PARTIR DE 7 ANS
danse classique, contemporaine,
traditionnelle

THÉÂTRE

À PARTIR DE 8 ANS
ENFANTS - ADO - ADULTES

Atelier théâtre, art dramatique
et déclamation

MAIS AUSSI ...

de l'éveil corporel, musical et théâtral (6 ans),
des chorales enfants (7 ans), ado, adultes,
de l'accordéon diatonique,
la pratique des rythmes musicaux du monde,
musique de chambre,
différents ensembles instrumentaux
(classique, jazz, folk, variété,...),
l'expression corporelle,
guitare d'accompagnement,
atelier chansons françaises, ...

HUMANITÉS ARTISTIQUES

Option théâtre, danse ou transdisciplinaire avec
un diplôme de fin d'études secondaires donnant
accès à tous types d'enseignements universitaires
ou supérieurs !

En partenariat avec :
l'Athénée royal de Rixensart,
le Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve et
l'Institut technique provincial
à Court-Saint-Étienne.

Tous les renseignements sur

www.acarts.be

Académie intercommunale de musique, danse et arts de la parole de Court-Saint-Étienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve

32, rue des Écoles – 1490 Court-Saint-Étienne
Tél : 010 61 42 36 - info.acamus@skynet.be





Directeur : Maximilien Herry
Sous-directeur : Philippe Desquesnes

NOUVELLES INSCRIPTIONS - Prise de rendez-vous en ligne, visitez notre site !

du mercredi 27/06 au jeudi 05/07
du mercredi 29/08 au samedi 31/08
et du 03/09 au 30/09

du lundi au vendredi de 10h à 12h & 14h à 18h30, le samedi de 9h à 13h

DROIT D'INSCRIPTION ?

-  moins de 12 ans : 12 €
-  moins de 18 ans : 85 €*
-  adultes : 193 €*
-  réduction ou exemption du droit d'inscription étudiants, chômeurs, ...

Apporter la carte d'identité originale de l'élève, paiement uniquement par bancontact.

* sous réserve de révision des prix par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Prix unique
pour l'année
indifféremment
du nombre de
cours suivis !



Réseaux d'enseignement non communaux

Vous avez découvert les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin. Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. Bontemps, 2
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 30
Directeur : Frédéric Frémy

Enseignement public officiel secondaire de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. des Villas, 15
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 20

Implantation de Lauzelle
(pédagogie participative)
Rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 42 04 27
Préfète des études:
Liliane Verlent

Enseignement fondamental libre

Collège du Biéreau

www.biéreau.be
Rue du Collège, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 03 06
Directeur: Stéphane Vreux

Ecole Martin V

www.martinv.be
Bd du Nord, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 01 02
Directeur: David Foret

Ecole Notre-Dame

www.ecolenotredamecerouxmousty.be
Av. des Iris, 14
1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 41 18
Directrice: France Opdecam

Ecole Saint-Pie X

www.ecolestpiex.be
Av. Saint-Pie X, 5
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 41 45 98
Directeur: Eric Xhonneux

Enseignement fondamental libre non-confessionnel

Ecole des Bruyères

www.bruyeres.be
Av. des Arts, 11
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 16 66
Directeur: Marc Guiot

Enseignement spécialisé

Ecole Escalpe « Escalpade »

*Enseignement spécialisé de
type 4*
(enfants atteints d'un handicap
moteur)
www.escalpade.be
Rue de la Ferme des Bruyères, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 43 98 23
Directrice: Juliane Monville

Enseignement secondaire libre

Collège du Christ-Roi

www.ccro.be
Rue de Renivaux, 25
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 70
Directeur:
Olivier Van Herstraeten

Lycée Martin V

www.lmv.ucl.ac.be
Rue du Collège, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 48 96 40
Directeur: Damien Dejemeppe



Tom & Co
Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S^E ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les **mardi** et **jeudi** de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de **sang**
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les **secours**

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en **remercions**.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR



Autant savoir où on va.
Efficacité,
rigueur et intégrité



Vous souhaitez **vendre** ou **louer** votre bien immobilier?

Depuis 2002, l'**agence familiale Altis** s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix.

En confiant votre bien à l'équipe d'Altis, vous recevez la **disponibilité** et le **professionnalisme** permettant d'aboutir en toute **sérénité**.

Son **service sur mesure et dévoué** est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard.
010 40 12 30 • www.altis.be

Place Albert 1er, 20 • B-1300 Limal • info@altis.be • Agréé IPI





Une page Facebook

Partagez-en les informations!

La zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve alimente une page Facebook, depuis le 12 janvier.

« Plus de 5.000 habitants et étudiants ont participé à notre Enquête Locale de Sécurité, l'an dernier », rappelle Véronique Davaux, responsable du service analyse stratégique de la zone de Police. « L'enquête portait sur les éventuelles problématiques de quartiers, le sentiment d'insécurité, la satisfaction des citoyens quant au fonctionnement des services de police... Sur base des résultats, il nous a semblé important

d'améliorer la communication, dans un esprit d'ouverture et de convivialité. »

Sur cette page Facebook, le visiteur trouve des conseils en matière de prévention (cambriolages et autres vols, escroqueries, incivilités, criminalité urbaine, violences intrafamiliales, circulation routière, rassemblements festifs...), le programme des contrôles de vitesse et d'autres opérations d'envergure...

« De nombreuses photos illustrent les publications, pour mettre l'investissement policier en valeur, de même que celui de nos deux chiens de patrouille. »

Une charte de bonne conduite a été établie, qui prévoit la suppression immédiate des éventuels commentaires non respectueux.

« La page Facebook n'est pas le lieu pour déposer une plainte », insiste Véronique Davaux. « Pour déclarer des faits, il faut s'adresser à l'accueil du commissariat, au n°54 de la rue du Monument, à Ottignies. S'il s'agit de « petits délits », on peut aussi utiliser le service de plainte en ligne (www.police-on-web.be). En cas d'urgence ou pour déclarer des agissements suspects, il est impératif de former le 101 ou le 112. » ■

Moniteur de Sécurité

1400 habitants invités à répondre à l'enquête.

La police, en collaboration avec le Service Public Fédéral (SPF) Intérieur et les autorités communales, a lancé sa nouvelle enquête « Moniteur de Sécurité » à la mi-mars.

Les formulaires relatifs à cette enquête ont été envoyés à un échantillon de 1400 habitants.

L'enquête interroge le citoyen sur son sentiment de sécurité/insécurité, les problèmes rencontrés dans son quartier, la prévention, la victimisation... et la qualité des actions des services de police.

Merci de réserver un accueil favorable à cette initiative, en prenant le temps de répondre aux questions (soit sur la version papier, soit en ligne, à l'adresse mentionnée sur l'enquête). Les

réponses seront traitées de façon anonyme.

Les informations recueillies contiendront des indicateurs précieux pour l'élaboration de la politique de sécurité de la ville. La collaboration des habitants est donc d'une grande importance.

Les résultats sont attendus pour le début 2019. ■

Propriétaires de chiens

Pour éviter d'être verbalisés, souvenez-vous que le règlement général de police prévoit :

- Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux de les laisser divaguer sur la voie publique.
- Le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu (privé ou public) accessible au public.

- Les propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux dont les aboiements, hurlements, cris perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble.
- Les propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux sont tenus de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules,

accotements (herbeux ou non) et trottoirs, ainsi que les espaces verts de détente ; de les empêcher d'effectuer leurs besoins sur la voie et les espaces publics ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits prévus à cet effet. Tout accompagnateur d'animal est tenu de posséder sur lui le matériel nécessaire en vue de ramasser sur-le-champ les déjections. ■

Vente et pose de tous types de clôtures

Ets
BERGER RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 29 - 1341 Céroux-Mousty

010/61 81 61



GEOFFREY WILMART

Création et entretien d'espaces verts

GSM 0472/75 49 44 • Fax 010/61 10 33

I Love Garden

- > CRÉATION & ENTRETIEN DE JARDIN
- > PAVAGES
- > TERRASSES



**PROMOTION
TERRASSES**



0471/31 76 39

www.ilovegarden.be

Gp Auto Mobile

DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



PEUGEOT

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles
Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

Ville fleurie « exemplaire »

En nous octroyant à nouveau le label « quatre fleurs », le 24 janvier, la Province a récompensé les efforts que nous consentons pour une gestion durable de nos espaces verts.



Une plaque provinciale « Quatre fleurs » bien méritée.

Cette année encore, la Province nous a octroyé le label « quatre fleurs » à l'occasion de la remise des prix de son concours « Villes et villages fleuris », le 24 janvier au Bois des Rêves.

« Ottignies-Louvain-la-Neuve est un peu notre pilote, elle a longtemps été la seule à avoir le label « trois fleurs » », a rappelé le député Marc Bastin, lors de la proclamation des résultats.

Peu à peu, les autres communes ont pris exemple, certaines avec d'excellents résultats. Ainsi, Nivelles, également cotée « quatre fleurs » depuis l'an dernier, et Wavre, qui vient de l'être cette année.

Pour l'Ottintois Jean-Nicolas Arnould, du Pôle wallon de Gestion Différenciée, membre du jury, notre ville est très en avance, en matière de transition. « Il y a encore du fleurissement annuel « classique », mais de plus en plus, on opte pour un fleurissement

durable - des plantes vivaces et des arbustes - plus respectueux de l'environnement. La verdurisation des cimetières est exemplaire. Même à Louvain-la-Neuve, où les dégradations sont plus fréquentes, on constate une grande diversité dans le fleurissement. »

La distinction provinciale couronne notre gestion des plantes invasives, le fauchage tardif, la certification de nos cours d'eau, mares, vergers, sentiers... mais aussi l'implication des habitants dans les démarches « J'adopte un espace vert », « Les incroyables comestibles », « Ville Maya »... que la Ville souhaite encore amplifier.

18.000 nouveaux narcisses

En recevant la plaque et le diplôme, l'échevine en charge de l'Environnement Julie Chantry a appris que la Ville disposait d'une immunité de trois ans.

« Il semble que ce soit prévu dans le règlement du concours, nous n'en

savons rien », s'étonne l'échevine. « Cela dit, nous n'allons pas ranger nos râteaux en nous disant que le label est acquis pour trois ans ! Nous allons poursuivre la tâche avec le même enthousiasme. »

A signaler cette année: la plantation de 18.000 nouveaux bulbes de narcisses jaunes et blancs dans les ronds-points de l'avenue des Droits de l'Homme, à l'entrée d'Ottignies. Ils sont venus s'ajouter aux 32.000 exemplaires plantés l'an dernier, qui ont donné un résultat magnifique en différents lieux de la Ville.

« Ils offriront deux mois de floraison sans demander d'entretien particulier », explique Philippe Binot, représentant du service Plan Vert. « Il suffit de tondre quand tout est défleuri. Ces bulbes resteront en place 10-12 ans. »

Bineuses et dresse-bordures

Le service Plan vert de notre Ville compte 15 ouvriers et un brigadier, qui ne ménagent pas leurs efforts pour répondre à l'exigence « Zéro phyto » (plus une seule goutte de pesticide depuis 2016).

Ils ont appris à travailler avec de nouvelles machines, notamment pour l'entretien des cimetières (les rabots de piste, dans les allées).

« Nous venons d'acquérir deux bineuses électriques et deux dresse-bordures, pour remettre les bordures droites le long des trottoirs et des parterres. »

La Ville participera à la 2^e édition du concours « Wallonie en fleurs », pour lequel elle a obtenu trois fleurs (le maximum) l'an dernier. ■



Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 17cm, d'une longueur d'un mètre minimum, seront disposées (et non abandonnées) ou ficelées, en tas, devant votre domicile, à un endroit facilement accessible. Le volume est limité à dix brouettes. Les tas

de feuilles, tiges de rosiers, tailles de petite haie et autres branchages non conformes ne seront pas ramassés. ■

Calendrier de ramassage

Semaine du 23 avril : Limelette

Semaine du 30 avril : Ottignies

Semaine du 7 mai : Cérroux-Mousty et Louvain-la-Neuve.

Inscription avant le 20 avril : environnement@olln.be
Si vous ne disposez pas d'adresse e-mail :
010 / 43 62 50.

Découvrez les plantes sauvages

La guide-nature de Mousty Françoise Baus, formée en éthologie et herboristerie, vous propose de partir à la découverte des usages culinaire/médicinal des plantes sauvages, le dimanche 6 mai, à 10h, au départ de la place de l'église de Mousty. Gratuit. Inscription souhaitée : environnement@olln.be ■

Fleurir un espace vert public

Adopter un espace vert, c'est facile! Chacun peut le faire à sa manière, selon ses envies. Selon le Règlement de police, chaque riverain a l'obligation d'entretenir son trottoir, son accotement. Nous voulons transformer cette obligation en opportunité! <http://www.olln.be/fr/mon-environnement/charte-jadopte-un-espace-vert.html>

Bienvenue sur la place André Hancre (à l'entrée de la rue de la Chapelle, à Ottignies), devant le magasin zéro déchets, le 21 avril, de 14 à 17h.

- Venez construire un bac potager, un treillage... Matériel à disposition, conseils par du personnel spécialisé;

- Vous avez adopté un bac, un pied d'arbre, une plate-bande...? Venez chercher votre un kit « mellifère », d'une valeur de 10 à 20€. Au choix: vivaces d'ombre, vivaces de soleil ou aromatiques.

- A 14h et à 15h30, départs des balades « découverte du bois communal de l'Escavée » et « découverte du potager collectif du Bauloy ». Inscription souhaitée : environnement@olln.be

En présence de représentants du service communal de l'Environnement, du Pôle de Gestion différenciée (conseils au fleurissement, animation autour des graines), d'AID Tubize (réalisation de potagers en palettes), du potager du Bauloy et de la Société Royale Forestière de Belgique. ■

Il sera possible de signer la charte « J'adopte un espace vert » à cette occasion.

Compost à donner

Les étudiants du kot à projet « Kap Vert » offrent du compost aux habitants qui souhaitent enrichir leur potager. Le compost est disponible gratuitement, durant les semaines où les étudiants sont sur le campus (janvier à mai et octobre à début décembre), aux Bruyères (rue Pierre-Joseph Redouté, sur la zone d'herbe en face de l'Adèle). Le site est accessible en voiture avant 10h du matin. Emmenez vos contenants!

Intéressé(e)? kap.vert.lln@gmail.com, 0473 / 50 61 66 (Julien Hendrix). ■



www.kapvert.be
kapvert@kapuclouvain.be
Passage Dinandier, 3/201 - 210
1348 Louvain-La-Neuve

Un nouveau tilleul a remplacé l'ancien

Le tilleul situé face à l'entrée de l'église d'Ottignies a été abattu, le 13 février. Malade, il risquait de se casser. Un nouveau tilleul a été planté à cet endroit, le 15 mars.



Un nouveau tilleul a remplacé l'ancien, dont la souche était pourrie.

Un constat sans appel: le tilleul remarquable associé à l'église Saint-Remy d'Ottignies, âgé d'environ 130 ans, était attaqué par un champignon parasite.

« Depuis un an, on retrouvait des branches cassées sur le sol, de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes. Le bout des rameaux était sec, la descente de cime évidente », explique Jacques Ponthière, en charge du service

Plan vert communal. « L'analyse effectuée par le département wallon de la Nature et des Forêts (NDLR: une «tomographie» à ondes sonores, réalisée à 34 cm du sol), en avril 2017, a montré que le risque de rupture du tronc était élevé. Il ne restait plus que 33% de bois sain, le reste était altéré, voire en décomposition. »

En cause? Peut-être les travaux de réaménagement de l'avenue des Combattants. Les racines ont dû

souffrir au moment du déplacement des impétrants.

Remplacé par un nouveau

Vu la forte fréquentation des lieux, la Ville a suivi le conseil des experts et procédé à l'abattage de l'arbre, le 13 février.

« Puisqu'il s'agissait d'un arbre remarquable, il a fallu demander un permis d'urbanisme. Celui-ci prévoyait que le tilleul soit remplacé par un autre. Nous avons choisi un sujet de 45 à 50cm de circonférence, 4 à 5m de haut. »

Le nouveau tilleul «cordata» (à petites feuilles en forme de cœur), d'origine flamande, a été planté le 15 mars. Une opération délicate, vu la taille et le poids de la motte.

« Au moment de l'abattage, certains passants ont injurié nos ouvriers », regrette l'échevine de l'Environnement Julie Chantry. « Nous ne l'avons pas fait de gaieté de cœur, la sécurité l'imposait. Pour qu'on ne ressente pas trop violemment l'absence de l'arbre, nous avons décidé de consacrer le budget nécessaire à l'achat d'un arbre d'une certaine importance déjà. » ■

Contrat de rivière

Chaque année, l'ASBL Contrat de rivière mène des opérations de lutte contre les plantes invasives sur plusieurs de nos cours d'eau.

En 2017, le Contrat de rivière a aussi apporté son aide pour la réalisation d'une mare dans le potager collectif «Carême en vert», l'acquisition d'une pompe à bras afin de valoriser l'eau de la citerne à eau de pluie installée au potager collectif du Cœur de Ville. Il a placé des panneaux à proximité des sentiers voisins de nos cours d'eau, qui précisent le nom de ceux-ci. L'objectif est d'inciter à un plus grand respect de nos rivières. ■

Descente de la Dyle en kayak

Le Contrat de rivière soutiendra le programme de descente de Dyle en kayak que nous organisons avec Court-Saint-Etienne et Wavre, le samedi 28 avril. Inscriptions dès le 15 avril: dylekayak.be.

Juste avant la descente, les 22, 23 et 24 avril, le Contrat de rivière coordonnera les opérations de nettoyage de la Dyle à Ottignies.

Avis aux amateurs!



FÄRM.LLN: MANIFESTE D'UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE



UN ENGAGEMENT FORT POUR DES PRIX JUSTES !

färm.lln, c'est un projet de société qui favorise des produits bio de qualité à des **prix justes** :

- ✓ Permettant aux **producteurs** de faire leur travail dans de bonnes conditions (qualité, respect de l'environnement, rémunération décente)
- ✓ Accessibles au plus grand nombre de **consomm'acteurs**.

UN LARGE CHOIX DE PRODUITS EN VRAC POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS, CHEZ FÄRM, CHAQUE JOUR DES PRÉPARATIONS ET PRODUITS FRAIS EN DIRECT D'ARTISANS TRAITEURS CHEZ FÄRM, VOUS NE TROUVEREZ AUCUN PRODUIT PROVENANT DE MULTINATIONALES AGRO-ALIMENTAIRES.

HÈRO



6 MARAÎCHERS DU BRABANT WALLON, QUI LIVRENT EN DIRECT PLUS DE 50% DES FRUITS ET LÉGUMES LOCAUX, D'UN GOÛT ET D'UNE FRAÎCHEUR INÉGALÉS.



LÖCAL

UN ENGAGEMENT PORTÉ PAR DES PRODUCTEURS PASSIONNÉS



UN ARTISAN BOULANGER- CÉRÉALES GARANTIES 100% BELGES PROVENANT DE LA RÉGION DE HAVELANGE, ET FARINE PRODUITE À LA FERME AU MOYEN DE MOULINS SUR PIERRE.

HOMEMADE



UN ARTISAN BOUCHER, QUI ÉLÈVE DES BLONDES D'AQUITAINE SUR LES TERRES EN CONVERSION BIO DE LOUVAIN-LA-NEUVE ET DE CORROY. IL SE FOURNIT AUPRÈS D'UN GROUPEMENT DE PRODUCTEURS BIO DE PORC DUROC ÉLEVÉS EN PLEIN AIR.

DÉCOUVREZ FÄRM.LLN!

färm.lln est aussi un projet coopératif intégrant toutes ses parties prenantes. Aujourd'hui plus de 30% du capital de färm.lln est détenu par les producteurs, les collaborateurs, les consommateurs et les étudiants.

färm.lln s'engage aussi au niveau sociétal en donnant les invendus à l'Épicerie Solidaire de Louvain-la-Neuve et en finançant l'accès aux fruits et légumes pour les plus démunis.

Vous voulez faire partie de ce mouvement ?
Visitez www.farmln.be (section « coopérative »).



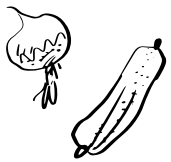
BIO

COOPÉRATIF

FLORENCE, AVEC SA MERVEILLEUSE ÉQUIPE FÄRM.LLN, C'EST AUSSI UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE QUI EST LÀ POUR VOUS SERVIR ET VOUS CONSEILLER AVEC LE SOURIRE ET DANS LA BONNE HUMEUR. PARCE QU'ŒUVRER À UN TEL PROJET DONNE UNE SACRÉE RESPONSABILITÉ... ET UNE SACRÉE PÊCHE!

färm.lln - Traverse d'Esopo 12 - 1348 LLN
Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30

www.farmln.be
www.facebook.com/farmln



UN ENGAGEMENT CLAIR POUR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR!

Les producteurs engagés que nous sélectionnons vont au-delà des critères bio : färm a élaboré sa propre charte produits qui définit les critères de sélection également au niveau du bien-être animal, environnemental et éthique.

DIRECT



VALABLE DU 9/4/2018 AU 30/4/2018

VISITEZ FÄRM.LLN
ET FLEURISSEZ VOTRE INTÉRIEUR :

UN BOUQUET OFFERT A PARTIR DE 30€ D'ACHATS*

färm
●● lln



* sur présentation de ce bon / un bon par personne et dans la limite des stocks disponibles / voir conditions en magasin / ne pas jeter sur la voie publique

Je fus, tu fus

De l'alphabet aux pronoms relatifs, le nouveau CD d'Antoine de Brabandère accompagne les enfants en musique, tout au long de leurs apprentissages.

Quelle ambiance, le 20 janvier à la librairie Chapitre.be! Le Néolouvaniste Antoine de Brabandère y présentait son nouveau CD «La grammaire en chantant, accompagné de ses fils Lorient et Uriel.

Amélie Cornet, responsable du rayon scolaire, a rappelé comment le premier CD de l'auteur-compositeur-interprète - «Les tables en musique» - avait remporté un énorme succès.

Dans le même esprit, «la grammaire

en chantant» accompagne les enfants tout au long de leurs apprentissages, de l'alphabet aux pronoms relatifs, en passant par les noms en «oux» et en «aux».

Pas si simple, le passé simple
«Ouvrez votre manuel de français à la page 32!»

Antoine de Brabandère a ravi ses fans en leur racontant l'histoire de Charlotte et Nicolas, en conflit au sujet de la propriété d'un nounours: «Elle dit que c'est le sien mais c'est le mien!». Après quoi, c'est une grenouille avec une grande bouche

qui a aidé à conjuguer le verbe être au passé simple («pas si simple»!).

Le chanteur a parcouru son nouvel album avec la bonne humeur qu'on lui connaît, en s'assurant aussi que l'assemblée n'avait pas oublié les tables de multiplication!

Le CD est distribué par Erasme-Averbode et Cod&s en Belgique, et produit sous licence en France avec «Eveil et découvertes». 19€. ■



www.enchantant.be

Hamlet et les ados

En faisant participer les ados, le théâtre est loin d'être «une obligation scolaire un peu pénible».

Le théâtre, un truc de vieux? Plusieurs des adolescents qui ont assisté à la première représentation de l'animation/spectacle «Le prince de Danemark», le 22 janvier au lycée Martin V, ont revu leur point de vue. En expérimentant les spécificités du spectacle vivant, la question du réel et de la fiction, ils ont découvert en quoi la représentation théâtrale peut être une réponse à leurs attentes.

«Peu d'adolescents vont au théâtre en dehors de l'école», constate le comédien, metteur en scène et auteur Emmanuel Dekoninck. «J'ai assuré de nombreuses animations dans les classes, afin de préparer les élèves à aller voir des spectacles. Avec le temps, il m'a semblé intéressant d'interroger le théâtre avec eux: quel en est le sens, à quoi ça sert? Dans ce monde où on est entouré de modèles et de fictions - les parents,

la société de consommation... - la littérature et le théâtre sont des références qui peuvent aussi leur permettre de se construire.»

Emmanuel Dekoninck a rédigé un texte inspiré du Hamlet de Shakespeare. «Hamlet est un jeune de 20 ans confronté à un monde qui ne le satisfait pas. Il hésite: se révolter, détruire, se soumettre, ne rien faire, s'isoler? Les ados peuvent se reconnaître dans ce personnage-là.»

L'Atelier Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve - qui a accueilli 15.000 lycéens la saison dernière - a soutenu ce projet, financièrement et en mettant sa salle de répétition à disposition. La Province l'a soutenu également.

A l'école, et gratuit

«Le prince de Danemark» tourne actuellement - gratuitement - dans les écoles secondaires du Brabant

wallon (à destination des jeunes à partir de 15 ans).

«Le théâtre va dans les classes, pour éviter la contrainte du transport. Nous tenons beaucoup à la gratuité: le volet «service public» nous plaît. Néanmoins, ce n'est pas du théâtre au rabais! Il y a tout Hamlet en 48 minutes. La représentation est un moment de plaisir, même si celui-ci est exigeant. Après, on invite les élèves à prendre la parole, pour que ça percole avant le cours suivant.»

«Le prince de Danemark» est le premier volet d'un projet de médiation culturelle qui en comptera trois. Avec la création d'Hamlet au Vilar en mars 2019 et, en parallèle, la création d'un spectacle écrit par d'autres élèves du lycée Martin V, sur le même thème. ■



5 ET 6 MAI 2018

LOUVAIN-LES-BULLES

la fantasy à l'honneur

Gratuit

Expos

Dédicaces

Animations enfants

Concerts

Escape game



Commerces et L'esplanade ouverts le Dimanche

facebook.com/PrixDiagonale



diagonalefetedelabd.be



© Brasseries Dubuisson



Académie de Court-St-Étienne & Ottignies-LLN
Musique - Danse - Théâtre

SLUMBERLAND **BD** WORLD



agenda **BD** .com



L'ESPLANADE
DISCOVERY CENTER

Centre culturel
du Brabant wallon



la dalle
LES COOPÉRATIVES À LA DÉCOUVERTE

Le Brabant wallon

MARTIN'S AGORA
CITY RESORT
LOUVAIN-LA-NEUVE • BELGIUM

60 ans de l'Athénée Paul Delvaux

samedi 5 mai 2018

Informations sur les études,
fancy-fair du fondamental,
scène musicale ouverte, après-midi festive,
expositions, triathlon familial,
tournoi de mini foot,
barbecue et restauration
saveurs du monde...

www.arolln.be
Amic'ARO

100 marcheurs à Lennox

Ottignies-Marseille à pied, en passant par Jassans-Riottier (notre jumelle en France), Jean-Marie Van Butsele l'a fait, au profit du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox et de l'ASBL Mes mains pour toi.

Amener le monde extérieur à l'intérieur de l'hôpital, faire participer les patients de l'hôpital à une activité extérieure... C'était le souhait des organisateurs de la marche organisée le 17 février au départ du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox (CHNWL), à Ottignies.

En tête du cortège, le Limalois Jean-Marie Van Butsele, dont c'était le premier jour du périple qui allait le conduire jusqu'à Marseille (plus de 1100km, à pied), au profit du CHNWL et de l'ASBL « Mes mains pour toi » (lire le BCO n°210 de décembre 2017).

Environ 140 personnes ont rejoint l'allée de Clerlande - Lennox offrant le petit-déjeuner - une centaine d'entre elles ont effectué les premiers kilomètres avec le marcheur, à travers le bois de Lauzelle, Louvain-la-Neuve... jusqu'à Fosses-la-Ville pour les plus courageux (41km).

Une quinzaine de patients de Lennox, enfants et adultes, ont pris le départ, accompagnés par autant de membres du personnel de l'hôpital, éducateurs sportifs, kinés, infirmiers... ainsi que le directeur Jean-Michel Bernard. La joëlette de la Ville a permis de transporter une jeune enfant polyhandicapée qui, autrement, n'aurait pas pu participer à cet événement.

« Les adultes se sont préparés : ils ont fait de la marche nordique toute la semaine », explique l'infirmière Fabienne Charlier, responsable de l'équipe sportive du CHNWL. « La joëlette est fonctionnelle. Nous



Allée du Bois des Quewées.

espérons que l'argent récolté dans le cadre de cette marche caritative nous permettra d'en acquérir un semblable.»

Le cortège comprenait de nombreux marcheurs du groupe de marche nordique « Mabolau » attaché au Centre Sportif « CSLI » des Coquerées, des judokas du club de Clerlande, l'échevin des Sports Benoît Jacob et quelques membres du personnel de la Ville, un jeune malvoyant, la famille et les amis de Jean-Marie Van Butsele... dans un bel esprit de solidarité.

Rallye pédestre, le 20 mai

La Ville a soutenu ce projet en offrant la location de la salle Jules Ginion de Cérourx, un dimanche de décembre, pour permettre l'organisation d'un dîner au profit des associations. Elle organisera un rallye pédestre, le 20 mai, dont les bénéficiaires iront aussi à ce projet (lire page 38).

« Cela nous enchante de nous sentir soutenus, par notre direction et par la Ville », déclare Fabienne Charlier. « Car nous ne manquons pas d'idées ! Cette année, notre salle des sports sera rénovée : nouveau revêtement, nouvel éclairage, mise en couleur. Nous espérons aussi l'agrémenter d'une fresque sur le thème du sport. »

Une ASBL « Sport au CHNWL » sera créée, pour augmenter l'offre de soins en sport et permettre à des personnes de l'extérieur de pratiquer du sport adapté : escrime en chaise, marche nordique, tennis de table et badminton en chaise... L'équipe sportive de Lennox collaborera avec le CSLI des Coquerées pour ouvrir sa salle aux clubs, quand celle-ci n'est pas occupée (y compris le week-end).

Faut-il le rappeler ? Le CHNWL a obtenu le Prix de l'Innovation 2015 décerné par la Faculté de l'Ecole



Sport

de Santé Publique de l'UCL, pour son projet de sport adapté au programme de rééducation de tous les patients. Avant cela, Fabienne Charlier a obtenu le Prix de l'éthique sportive (Prix du bourgmestre) lors de notre remise des trophées et mérites sportifs en 2013.

Avec le développement prévu de ses activités, Lennox sera à la pointe en matière de handisport. C'est déjà une référence dans le milieu du sport adapté.

Vous pouvez soutenir ce projet en faisant un don sur le comptes de la Fondation Lennox (BE08 3631 4780 5913, les dons de 40€ et plus sont déductibles fiscalement) ou de l'ASBL Mes mains pour toi (BE03 7512 0704 1284), avec la mention « Marche caritative 2018 ».

Découvrez les photos du départ dans la galerie de notre site www.olln.be ■



Une étape à Jassans-Riottier

Nos jumeaux français l'avaient promis: ils ont réservé un bel accueil à Jean-Marie Van Butsele, le 5 mars. A son arrivée, le marcheur a été reçu par le maire Jean-Pierre Reverchon, l'adjointe à la Culture Marie-Laure Reix, l'adjointe aux Affaires sociales Christine Carano et le conseiller délégué aux Fêtes et Cérémonies Robert George-Batier.

Ils lui ont offert le gîte et le couvert, et ont annoncé qu'ils allaient soutenir le Centre Hospitalier Neurologique William Lennox et l'ASBL Mes mains pour toi. Sympa!

Printemps du Sport

Le service des Sports de la Ville et le Centre sportif «CSLI» des Coquerées vous invitent à vous défouler!

Rejoignez le Centre sportif des Coquerées en famille, le 20 mai, pour tester une multitude d'activités sportives, ainsi que les laser-game, skatepark, Death ride, promenades à dos de poney, initiation à la conduite d'un drone, châteaux gonflables... Un cube de démonstration sera installé pour vous faire découvrir la plongée; il sera aussi possible de tester sa condition physique et de participer à une séance « découverte du jogging » (à la veille du lancement d'un nouveau cycle de 20 semaines d'initiation au jogging) Gratuit.

De 9h30 à 12h: rallye pédestre et gustatif

Participez au parcours gustatif et ludique d'environ 6km, au profit du Centre William Lennox (pour l'acquisition de matériel sportif) et de l'ASBL Mes mains pour toi (massages mieux être pour les malades). Animation au Musée de l'Eau et de la Fontaine, dégustation de glace chez Carette, dégustation d'un vin de fruit local (et d'un jus de sureau pour les enfants) de la Confrérie des vins de fruits. 5€/personne (enfants -12 ans gratuit). Au départ du CSLI des Coquerées. ■

Stages multisports-pêche

Inscrivez-vous dès à présent! Du 2 au 6 juillet pour les 6-9 ans, du 9 au 13 juillet pour les 10-14 ans. 20€ la semaine. Gratuit.

Corrida d'été

Le Team Buston, en partenariat avec la Ville et son Centre Sportif Local Intégré (CSLI), vous invite à participer à la Corrida d'été, le samedi 30 juin, à 17h, à Limelette. 3,5, 7 et 10,5km. Kid's run de 1km à 16h.



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be

SPORT
CULTURE

ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - ECOLE DE JUDO

www.sport-culture.be 010 400 501

Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants
Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mérviaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION

APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

Plus de 25 années d'expérience

www.decoracion-massart.be

Eric Mass'art

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Tapissage,
Revêtements sols et murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au
0477/45 27 07
Chaussée de Bruxelles 128 D - 1300 Wavre

Devis gratuits

Créatifs en décembre

Les Néolouvanistes Patrick et Myriam Deserranno ont remporté notre concours des plus belles décorations de Noël.



Les gagnants du concours des plus belles décorations de Noël.

Il y a eu 19 participants à notre concours des plus belles décorations de Noël. Originaires d'Ottignies (4 participants), Limelette (9 participants), Cérroux-Mousty (2 participants) et Louvain-la-Neuve (4 participants). Avec aussi les scouts des Tilleuls de Cérroux et la 25^e Unité Six Vallées du Petit-Ry.

Les trois membres du jury - Stéphanie Chauvet, d'Ottignies, Véronique Lambert-Audoor et Bénédicte Maréchal, de Cérroux-Mousty - ont jugé les décorations sur base de quatre critères : la visibilité de-

puis la rue, le « fait maison »/la créativité, le respect de l'environnement/l'esprit « développement durable » et l'impression générale (harmonie, choix d'un thème...).

La remise des prix a eu lieu le 29 janvier, à l'hôtel de ville d'Ottignies.

Un jeu pour les spectateurs

Classés deuxièmes l'an dernier, les Néolouvanistes Patrick et Myriam Deserranno (rue du Chevalet) ont remporté le 1^{er} prix cette fois. Le jury a apprécié leur créativité extraordinaire : « *Tout était fait main et de façon minutieuse.*

Il y avait beaucoup d'humour, le spectateur pouvait participer à un chouette jeu : retrouver tout ce que faisaient les petits rennes. »

1^{er} l'an dernier, le Limelettois Olivier De Muynck (av. Demolder) s'est classé 2^e, grâce à ses talents de bricoleur. Le jury a apprécié le « tout en bois et matériaux recyclés », dont une scie peinte qui représentait un joli bonhomme de neige.

Pour sa 1^{ère} participation, la famille de Catherine Gille (qui a emménagé il y a peu à l'avenue Reine Fabiola) s'est classée 3^e. La famille a fait de ce concours un vrai projet intergénérationnel : enfants, parents et grands-parents, tout le monde a mis la main à la pâte !

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob a adressé des félicitations particulières aux habitants du quartier du Buston. « *C'était un quartier où il était agréable de se promener, pendant la période des fêtes.* » Il a aussi remercié les scouts de Cérroux et du Petit-Ry. La participation des mouvements de jeunesse n'est pas aisée, vu la proximité des examens. ■

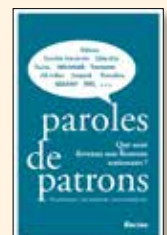
Nos habitants publient



La Néolouvaniste Dominique Costermans vous informe de la publication de son nouveau recueil de nouvelles, « En love mineur », aux éditions Quadrature, 2017. 15€

L'Ottintois Vincent Delcorps vous informe de la publication de deux livres qu'il a (co-)écrits :

- « Paroles de Patrons. Mais où sont donc passés nos fleurons nationaux ? », aux éditions Racine, 2017. 34,95€
- « Dans les coulisses de la diplomatie. Histoire du ministère belge des Affaires étrangères », aux Presses Universitaires de Louvain (PUL), 2018. 45€



Place au vélo

Notre Ville organise sa traditionnelle journée «Place au vélo», consacrée à la promotion du vélo comme moyen de transport et de loisir, le mercredi 9 mai, de 12 à 18h, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve.

L'accès à cet événement est gratuit! Venez en famille - avec votre vélo - pour profiter de nos ateliers d'aide aux petites réparations gratuites (pneus, freins, direction, dérailleur, phares, sonnette, catadioptre, gravure...). Munissez-vous des pièces de rechange adaptées, si vous savez de quelle réparation

vous avez besoin. Attention: uniquement des petites réparations (pour de plus grosses interventions, merci de vous rendre dans les ateliers de nos partenaires).

Avec aussi: vente de vélos d'occasion, essai d'un vélo électrique, stand de la police locale, parcours d'habileté et circuit go-kart pour les enfants.

Des casques seront offerts à nos jeunes habitants nés en 2010 (s'ils ont répondu favorablement au courrier qu'ils recevront d'ici-là).

Cette journée est organisée par



le service Jeunesse, la Cellule de Développement Communautaire et le service Prévention de la Ville, avec la Cordiante, les Débrouillards, le Gracq, le Kot Méca, la police locale, Pro Vélo, Méca Service, la Province et le service d'aide aux étudiants de l'UCL. ■

Info 010 / 43 61 77
jeunesse@olln.be

Ateliers du numérique

Le Conseil consultatif du Numérique organise une demi-journée d'échanges sur les opportunités du numérique pour la ville de demain, le 1^{er} mai, de 9 à 12h30, à l'auditoire des Sciences (place des Sciences, 2, à Louvain-la-Neuve).

En collaboration avec l'UCL (dans le cadre de l'année «Louvain des Mondes Numériques») et YouSpeak, association organisatrice

d'évènements de démocratie collaborative.

Ces ateliers du numérique seront un point de départ pour vous informer, identifier les orientations souhaitées et définir des projets communaux dans le cadre d'une activité du type «Smart City». Ils porteront sur la mobilité, l'environnement, la gouvernance, la sécurité... mais aussi les nuisances liées aux ondes. Experts et modérateurs

guideront les participants dans leurs réflexions.

Participation et parking gratuits. Possibilité de ne participer qu'à une partie de la matinée. Inscription souhaitée. ■

Info 0475 / 52 00 83
www.olln.be/ccn

Activités au jardin

Le 6 mai

Jardiniers, les perce-oreilles sont vos amis: ils se régaleront de pucerons! Pourquoi ne pas leur offrir une bonne cachette? Un pot de fleur rempli de paille et retourné, un panier rempli de pommes de pin...

Les hérissons, grenouilles et oiseaux insectivores sont aussi vos alliés au jardin. Construire un abri pour les oiseaux nécessite un peu d'outillage. Rendez-vous le dimanche 6 mai, de 14 à 17h, à la **Journée portes ouvertes du potager Carême en Vert** (rue des Fusillés, à Ottignies, derrière l'église protestante) et participez à un atelier de construction et installation de nichoirs pour les mésanges.

Le 27 mai

La Ville travaille sans relâche à l'aménagement de ses espaces verts et favorise l'usage de plantes qui attirent les insectes butineurs. En effet, la pollinisation est essentielle pour la production de nos fruits et légumes.

Rendez-vous le dimanche 27 mai, de 11 à 17h, à la **Journée portes ouvertes du Jardin en Sabots** (dans le bas de l'avenue des Hirondelles, à Céroux-Mousty). Au programme: bourse aux plantes et aux outils de jardinage, dégustation de plantes sauvages, atelier de construction de nichoirs à abeilles sauvages et de nichoirs à oiseaux. ■

Info environnement@olln.be



10 ans!

... que l'Office du Tourisme-Inforville vous accueille, à côté des guichets de la gare de Louvain-la-Neuve. Pour marquer le coup, son équipe a concocté un beau programme d'activités. Voici les premiers rendez-vous:

Week-end de visites insolites et originales, les 28 et 29 avril

Les deux jours, découvrez un parcours de course (ou marche) d'orientation exclusif.

Le samedi, à 14 et 16h: visite guidée gratuite autour des œuvres de street art de Louvain-la-Neuve.

Le dimanche, à 10h30, place des Sports: départ du «City Run LLN». Grande première: une course à pied traversant plusieurs des bâtiments emblématiques de Louvain-la-Neuve: le Martin's Hôtel, les Halles universitaires, l'auditorium des Sciences... 7 km (parcours alternatif de

5,5 km). 12€/10€ (prévente), ravitaillement à l'arrivée (Grand-Place) et t-shirt compris. Ensuite, profitez de l'après-midi en famille: balade contée d'un musée à l'autre, à 14h.

Wallonie Food Truck Festival, les 22, 23 et 24 juin

Sur les bords du lac de Louvain-la-Neuve (avant sa venue à Ottignies, le 1^{er} weekend de septembre). Pour (r)éveiller vos papilles! ■



Les bougies ont été soufflées le 9 mars, mais les festivités dureront jusqu'en septembre.



010 / 47 47 47
info@tourisme-olln.be - www.tourisme-olln.be
Facebook /tourismeOttignieslouvainlaNeuve

Mmm ... marche gourmande!

La Ville, en collaboration avec le Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville, organise la 4^e édition de la marche gourmande, le dimanche 22 avril, cette année à Louvain-la-Neuve. Elle se déroulera en cinq étapes, du petit-déjeuner au dessert, en passant par l'apéritif.

Dès 9h, un accueil petit-déjeuner au Centre Médical Pédiatrique Clairs Vallons vous permettra de découvrir une aile de ce site magnifique, avant de prendre le chemin du lac. L'apéritif sera servi à l'Office du Tourisme - Inforville, à côté des guichets de la gare. Suivra, une entrée réalisée à partir de produits

locaux, servie par AlimenTerre (table d'hôtes), dans les locaux de l'ASBL Horizons Neufs (au cœur du quartier insolite de La Baraque). Après un tour des quartiers Sud, la brasserie «Grand-Place» vous proposera le plat de résistance, au centre-ville. Vous traverserez enfin le quartier de l'Hocaille, et quelques sentiers bucoliques, afin de revenir aux Clairs Vallons vers 15h30, pour un dessert des plus gourmands!

En pratique

12 km de marche. Accessible aussi aux marcheurs débutants et aux PMR.

40 €/personne. Une partie sera reversée aux actions sociales du Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville (les Clairs Vallons, la Maison Maternelle...).

Réservation avant le 15 avril: kiwanis.ottignies1@gmail.com

L'inscription ne sera effective que lorsque les montants seront versés sur le compte bancaire dont le numéro sera communiqué au moment de la réservation. ■



0483 / 047 905
www.olln.be/marchegourmande

Formations à l'EPN

L'Espace Public Numérique (EPN, à l'angle de la place du Centre et du boulevard Martin, à Ottignies) propose des formations et des ateliers adaptés au rythme de chacun, ainsi qu'un accès libre à internet pour les personnes ne disposant pas d'une connexion chez eux.

Les formations et ateliers ont lieu du lundi au jeudi, de 9h30 à 11h30. Accès libre le mardi (de 17 à 19h), mercredi (de 14 à 16h) et vendredi (de 9h30 à 11h30).

Le tarif est fixé à 5€ pour 10h de cours et/ou d'accès libre. Les cartes sont en vente à l'accueil de l'administration communale (Espace du Coeur de Ville, 2, à Ottignies). Les inscriptions se font à l'EPN.

Au programme :

Hardware (23/4, 14 et 28/5, 11 et 25/6),
Windows (24/4, 15 et 29/5, 12 et 26/06),
Internet (11 et 25/4, 16 et 30/5, 13 et 27/06),
Mail (19 et 26/4, 17 et 31/5, 14 et 28/06),
Excel (9/5, 20/06),
Android (16/4, 7 et 24/5, 18/6),
Word (23/5),
Gimp (18/4, 22/5, 21/06),
Facebook (17/4, 8/5),
O.o Writer (19/6).

Pour les mois qui suivent, consultez notre site www.olln.be (« apprendre », « informatique »). ■

Four à pain

Le four à pain du Biéreau - situé derrière la Ferme « Maison de toutes les musiques » - a rouvert ses portes en mars (l'humidité du local oblige à mettre l'activité en veilleuse durant les mois de janvier et février : la pâte ne lève pas).

Au moins quatre activités « grand public » sont programmées : chasse aux œufs le 15 avril, Fête de la Musique à la fin juin, baguettes à la française à la mi-juillet, Fête du Pain le 9 septembre. Bienvenue à tous !



<https://fourapainolln.wordpress.com/>

Nature et Progrès

Nature et Progrès organise une rencontre sur le thème de la valorisation des céréales pour l'alimentation humaine : « Notre pain contient moins de 8 % de céréales wallonnes. Comment développer les céréales panifiables en Wallonie ? Quid de la qualité des céréales ? », avec la participation du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRAW). Le 17 avril, à 19h30, au Point Culture (place Galilée, 9, à Louvain-la-Neuve).



www.agriculture-natpro.be

Be Scout

Plus de 25.000 scouts célèbreront le scoutisme, le 21 avril à Louvain-la-Neuve (lire le BCO n°210 de décembre 2017). Découvrez les zones d'activités et le programme de la journée sur le site www.bescout.be, dans l'onglet « au cœur de la ville ».

Écritures numériques au Musée L

Le Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) programme une exposition d'arts numériques, jusqu'au 13 mai : Cabinet de curiosités numériques, Autopsie de l'innovation. Conférences, performances, visites guidées... 5€ pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, entrée gratuite au Musée chaque 1^{er} dimanche du mois. Concert « Bach et la sacralité » le 19 avril, séance « BB Musée » le 25 avril, atelier d'expertise le 3 mai... www.museel.be



Brocante

Bienvenue à la brocante de la rue des Fusillés et de la rue du Ruisseau (Ottignies), le jeudi 10 mai, de 9 à 16h. Animations autour du potager Carême et du pré d'Uguette. Emplacement : 7€.



brocantedelaruedesfusilles@yahoo.fr
Petit Bouquineur, rue des Fusillés, 2.



Ville d'Ottignies-
Louvain-la-Neuve

**D'avril à
septembre
2018**

**Ottignies-
Louvain-la-Neuve
Ville d'été**

Toutes les informations sur
www.oln.be/ete

Evénements

| | | | |
|--------------|--------------------|---------------------------------------------------|--|
| Avril | 21 | Marche gourmande | |
| | 28 > 29 | Week-end de visites insolites et originales à LLN | |
| Mai | 05 > 06 | Louvain-les-Bulles | |
| | 09 | Place au vélo | |
| | 20 | Printemps du sport | |
| | 26 > 27 | Stoemp festival | |
| Juin | 22 > 24 | Foodtruck festival LLN | |
| | 23 | La nuit africaine | |
| | 23 & 28 | Coupe du monde de football | |

| | | |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------|
| Louvain-la-Plage | 06 > 05 août | Juill. |
| Fête du 21 juillet | 21 | |
| Kidzik festival | 25 > 27 | Août |
| Jeux interquartiers | 26 | |
| Foodtruck festival Ottignies | 31 > 02 sept. | |
| Journées du patrimoine | 08 > 09 | Sept. |
| Fêtes de Wallonie | 14 > 16 | |

Fêtes de quartier et brocantes

| | | |
|--------------|-------------------|---------------------------------|
| Avril | 29 | Fête du printemps des Bruyères |
| Mai | 01 | Brocante du Bon Air |
| | 01 | Brocante de Lauzelle |
| | 10 | Brocante de la rue des Fusillés |
| | 19 > 21 | Pentecôte de Céroux |
| | 20 | Brocante du Fond de Bondry |

| | | |
|--------------------------------|--------------------------|---------------|
| Mousty en fête | 02 > 03 | Juin |
| Buston en fête | 30 > 01 juill. | |
| Bal aux lampions | 20 | Juill. |
| Brocante de la Palestre | 13 | Août |
| Fête de la Croix | 15 | |
| Brocante rue Spangen | 26 | |
| Brocante du Petit-Ry | 02 | Sept. |
| Fête de Rofessart | 23 | |

Marches Adeps et Courses

| | | |
|--------------|-----------|---------------------------------------|
| Avril | 29 | City-Run |
| Mai | 05 | Triathlon des 60 ans de l'Athenée ARO |
| | 10 | Marche Adeps |
| | 19 | Jogging Antilob Runners |
| | 20 | Jogging du Collège du Christ-Roi |

| | | |
|---------------------------------------|-----------|--------------|
| Jogging d'Ottignies du CS Dyle | 06 | Juin |
| Marche Adeps | 09 | Sept. |
| Jogging de la Ville | 23 | |

Logement public

2018, enjeu de participation sociale et citoyenne!

Dans le BCO d'octobre 2017, nous évoquons le renchérissement de l'immobilier dans notre ville, une des rares communes du Brabant wallon qui «augmente» constamment (tant en nombre de transactions qu'en prix de vente) selon tous les critères habituels de comparaison: villas, maisons «quatre façades», maisons mitoyennes et appartements. Le droit d'habiter sur le territoire est devenu facteur d'inégalité, encore plus qu'auparavant.

Jusqu'à aujourd'hui, la majorité assume son travail de «correction sociale»: maintenir le niveau de 10% de logements publics, pour garantir au mieux le droit constitutionnel d'accès au logement pour tous. L'intention de ses trois composantes est de poursuivre en cette voie, avec une attention claire à gagner la bataille pour que les centres à densifier (Ottignies et LLN, proximité des gares) respectent cette volonté politique. Notre ville a créé plus de logements publics ces dernières années et a plus de projets pour les années à venir que le «Roman Pais» n'en a dans ses cartons, alors qu'il est la plus importante Société de Logements de Service Public (SLSP) du Brabant wallon. En chercher la raison, c'est trouver la réponse du côté du panel de couleurs des majorités de la plupart de ses communes affiliées.

N'oublions pas non plus que la nouvelle ministre du Logement, en supprimant la référence au quota de 10%, a envoyé un message clair aux réticents. Et le nouveau fonds d'investissement du logement tarde à être mis en place, tant l'actuel gouvernement est peu enclin à y

mettre les budgets indispensables.

Cette année, avant les élections communales, en juin se tiendront les élections des Comités consultatifs de locataires et propriétaires des SLSP (CCLP). A Ottignies-LLN sont concernés les habitants de l'IPBw et de Notre Maison. Cependant, il serait vain de vouloir parler de démocratie délibérative et de participation citoyenne sans aborder, dans un premier temps, la question de la participation sociale, fondée sur l'égalité d'accès de tous aux droits sociaux et culturels, dont le droit au logement.

La société peut épiloguer longtemps sur ses désirs et intentions de mixité sociale, facteur constructif du «vivre ensemble». La 1^{ère} condition de sa mise en œuvre n'en demeure pas moins de mener une action forte qui garantisse l'accès aux droits fondamentaux, surtout des ménages à bas et modestes revenus. C'est d'ailleurs l'objectif premier du décret de 2009 relatif au Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Des habitants des SLSP l'ont rappelé lors des assises (2013) et du colloque (2015), organisés par le Réseau Brabançon pour le Droit au Logement (RBDL). Et leurs attentes manifestaient l'importance d'un engagement clair des SLSP (ne pas être que gestionnaires d'un immobilier public) et des communes au travers des PCS (considérer les habitants des SLSP comme citoyens à égalité des autres).

Dans le cadre de la campagne «Enragez-vous, engagez-vous et puis votons», les expressions «défis liés au logement» montrent que 60% d'entre elles concernent l'inaccessibilité au logement, dont

7% de celles-ci au niveau de l'achat, 22% au niveau de la location et 61% les deux à la fois. Il n'est pas possible, ici, de développer la vingtaine de réflexions qui proposent des pistes de solution mais la plupart accordent une grande attention aux ménages à statut social «considéré comme faible».

A la demande d'habitants des SLSP, le RBDL a mis sur pied une plateforme citoyenne qui vient en appui au processus électif des CCLP: avant les dépôts de candidatures pour informer, sensibiliser les habitants; après les élections pour accompagner, former les élus. Il a proposé aux quatre SLSP du Brabant wallon et aux 14 PCS de s'y associer. Seuls Notre Maison et les PCS de Braine l'Alleud, d'Ottignies-LLN et de Rixensart y ont répondu positivement. C'est dommage, en soi. Soyons de bon compte: Wavre a hésité. Mais Nivelles? Y aurait-il un lien avec le fait que sa ministre a revu, il y a quelques semaines, le nombre minimum de candidats pour qu'il y ait élection effective? La législation précédente fixait le nombre à 15. La nouvelle règle impose 30 pour l'IPBw et 40 pour Notre Maison.

Il nous avait semblé qu'acteurs sociaux et partis développaient un discours participatif. Nous serions nous naïvement trompés? Peut-être, mais nous relèverons le défi du droit à la participation de tous. ■

Pour le PS, Michel Goffin, conseiller au Réseau Brabançon pour le Droit au Logement (RBDL).



En reconduisant la coalition

... le Collège prive le citoyen d'une partie de ses droits d'électeur.

Le 3 février dernier, les trois partis de la majorité actuelle (ECOLO/AVENIR-CDH et PS) ont annoncé, pour la 4^e fois consécutive, la reconduction de leur «alliance citoyenne» qui n'a de citoyenne que le nom.

En effet, en agissant de la sorte, le Collège ne fait qu'assurer une rente de situation à certains échelons, au mépris de l'avis des citoyens qui n'ont pas encore pu exprimer leur vote.

Où est la participation citoyenne si souvent évoquée ?

La première expression de celle-ci ne se situe-t-elle pas dans l'urne lors des élections communales ?

Et toujours aucun projet fédérateur !

La tripartite ECOLO/CDH/PS annonce la reconduction de l'alliance, après 18 ans de gouvernance, avec 3 listes, 3 programmes et 93 candidats qui feront campagne pour des projets différents. Les premières annonces nous parlent de densification de l'habitat, de mobilité et de participation citoyenne. Quel est le changement annoncé ?

Pour la densification déjà bien dense sur notre territoire communal, nous avons déjà tous pu constater la pression immobilière subie par Ottignies, Louvain-La-Neuve et Limelette.

Pour la mobilité et la participation citoyenne, ce sont - et elles restent - d'excellentes priorités, mais qu'ont-ils fait depuis 18 ans qu'ils sont au pouvoir ?

Le modèle prôné par la majorité est un modèle sans débat démocratique, sans contestation et dans lequel on s'arrange pour conserver le pouvoir à tout prix. Quand ECOLO justifie l'accord préélectoral par l'attitude agressive de l'opposition, il ne fait que détourner l'attention du véritable enjeu qui est la course au mayorat dans une majorité sans concurrence.

La réalité, c'est que ce groupe politique est au pouvoir sans discontinuer depuis 1989 (et a le mayorat depuis 2000) en n'ayant jamais été le premier parti de la Ville !

Par leur coalition répétée depuis 3 mandatures avec 10 sièges (contre 5 pour AVENIR/CDH et 4 pour le PS), ECOLO est largement majoritaire au sein du Collège et ne supporte plus la moindre contradiction émanant de l'opposition, dont le rôle démocratique est pourtant bien le contrôle de l'exécutif.

Pour ECOLO cette tripartite est l'alliance idéale et ils espèrent que cela va durer encore longtemps. Mais ce n'est pas notre conception de la politique et nous serons toujours présents pour faire barrage à ces petits arrangements et offrir une véritable alternative aux électeurs.

La défiance envers le monde politique ne cesse de s'accroître et l'annonce de la reconduction de l'alliance créera inévitablement un fossé plus grand encore entre les citoyens et le politique.

La campagne électorale qui s'annonce sera très difficile pour notre groupe et pour les nouvelles listes, car nous devons non seulement convaincre d'oser la

différence avec nous, mais aussi et surtout lutter contre le fatalisme de celles et ceux qui n'iront pas voter considérant que cela ne sert plus à rien.

Mais ce serait faire trop beau jeu à ceux qui se sont déjà arrangés pour se distribuer les mandats avant les élections...

Aidez-nous à forcer le changement pour une véritable participation citoyenne, une réelle mobilité et des projets fédérateurs pour nos deux centres de ville. ■

**Pour le groupe OLLN2.0 ;
Bénédicte Kaisin
(benedictekaisin@gmail.com)**

**Conseillère communale et
cheffe de file**



Au centre de notre belle région,
notre centre commercial si proche de nous !



www.ledouaire.be



Retrouvez-nous sur facebook
Centre Commercial du Douaire



H. Metzger



Mon partenaire jardin à Ottignies!



Pépinière Le Try
Plantes et Jardins d'exceptions

Arbustes, petits arbres, vivaces et plantes annuelles



Conception et réalisation de jardins
Conseils personnalisés

Rue du Puits 37 - 1341 Céroux
010/61.40.92 - www.letry.be - info@letry.be

Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

-5€

Pour plus de 50€ d'achat, sur présentation de ce bon.
Offre valable jusqu'au 31 mai 2018
Un bon par client. Réservé aux particuliers. Offre non cumulable. Valable sur toutes les plantes de stock en libre service.